

REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Sur fond de relance économique

P.p 3-6-24

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

La mouture de l'avant-projet contient des "avancées réelles"

P. 4

JUSTICE- TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Report des procès de Haddad, Tahkout et Oulmi

P. 24

ALLEGEMENT DES MESURES DE CONFINEMENT

Entre soulagement et prudence

Annoncée par le gouvernement samedi dernier, la seconde phase du plan de réaménagement des mesures de confinement, est entrée en vigueur depuis dimanche, avec une levée totale pour 29

wilayas et un assouplissement des horaires pour les 19 autres wilayas, dont la capitale. Les reporters de presse, présents un peu partout sur le territoire national, ont certes relevé un sentiment de

soulagement, mais il reste mêlé à des appréhensions et à une prudence, tant l'épidémie a certes régressé mais elle fait encore et peut toujours faire des victimes. P.p 5-8-10 **DKnews**



VIE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE

L'ANCA se félicite de la reprise progressive

P. 4

TRANSPORT AÉRIEN

Air Algérie présente son plan post-confinement

P. 4

PRIX DU PÉTROLE

Le Brent recule à 38 dollars à Londres

P. 7

SANTÉ

PHLÉBITE Superficielle ou profonde, comment savoir ?

P.p 12-13

FOTBALL

DISPOSITIF SANITAIRE

La FAF appelle à la vigilance et à son respect "strict"

P. 21



HISTOIRE

Les crimes du colonialisme en Algérie

P. 17

MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Saisie de plus de cinq quintaux de kif traité près de Béni Ounif à Béchar

P. 24

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Le calendrier des examens de fin d'année scolaire 2019-2020 fixé



Le ministère de l'Éducation nationale a fixé lundi le calendrier des examens de fin d'année scolaire 2019-2020 pour le Brevet d'enseignement moyen (BEM) et le Baccalauréat session 2020, indique un communiqué publié sur le site officiel du ministère. Les épreuves du BEM se dérouleront du lundi 7 au mercredi 9 septembre 2020 et celles du baccalauréat sont prévues du dimanche 13 au jeudi 17 septembre 2020, précise le communiqué.

INVESTISSEMENT

Installation de M. Zikara à la tête de l'ANDI

Le ministre de l'industrie et des mines, Ferhat Ait Ali Braham, a nommé Mustapha Zikara directeur général de l'Agence nationale de développement des investissements (ANDI), en remplacement de Abdelkrim Mansouri, a indiqué dimanche un communiqué du ministère.

L'installation du nouveau DG s'est déroulée dimanche par le secrétaire général du ministère de l'industrie et des mines, Mohamed Bouchama, en présence du directeur de la promotion de l'investissement du ministère par intérim, Redha Haltali, ainsi que plusieurs cadres de l'ANDI, selon la même source.

A cette occasion, le SG du ministère de l'industrie et des mines a remercié M.

Mansouri pour ses efforts à la tête de cette agence, en appelant le nouveau DG à "axer ses efforts vers la création d'une nouvelle dynamique d'investissement, dans le cadre de la nouvelle politique du Gouvernement visant la relance de l'économie nationale".

BÉCHAR

Saisie de plus de 2 quintaux de kif traité (MDN)

Une quantité de kif traité s'élevant à deux (02) quintaux et quatre kilogrammes a été saisie samedi près de la zone frontalière de Béni Ounif dans la wilaya de Béchar, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et dans la dynamique des efforts inlassables visant à endiguer la propagation du fléau de narcotrafic dans notre pays, un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a saisi, le 13 juin 2020, une grande quantité de kif traité s'élevant à deux (02) quintaux et quatre kilogrammes, et ce, lors d'une patrouille de fouille et de recherche menée près de la zone frontalière de Béni Ounif, wilaya de Béchar en 3^e Région militaire", précise le communiqué. A Oum El Bouaghi (5^e RM), trois (03) narcotrafiquants ont été arrêtés par un détachement de l'ANP, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, et 5832 comprimés psychotropes, ainsi qu'un (01) véhicule touristique ont été saisis.



Selon la même source, treize (13) quintaux de tabac ont été saisis à Biskra (4^e RM) par des éléments de la Gendarmerie nationale. Par ailleurs, cinq (05) individus ont été arrêtés à Bordj Badji Mokhtar (6^e RM) par un détachement de l'ANP qui a saisi également quatre (04) véhicules tout terrain, (15,24) tonnes de denrées alimentaires et 880 litres de carburants destinés à la contrebande, ajoute-t-on.

JUSTICE

Dossier Groupe Sovac : Oulmi Khider placé en détention provisoire



Le juge d'instruction près le pôle pénal spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed a décidé de placer, dans le cadre du dossier Groupe Sovac, l'accusé Oulmi Khider en détention provisoire pour des chefs d'accusation liés essentiellement à la corruption, en attendant l'audition de son frère, l'accusé Oulmi Mourad, placé en détention pour un autre motif, a indiqué dimanche un communiqué du parquet général de la Cour d'Alger.

"En application des dispositions de l'article 11, alinéa 3 du Code de procédure pénale, le parquet général de la cour d'Alger porte à la connaissance de l'opinion publique qu'une action publique a été mise en mouvement en date du 14 juin 2020 sur la base des notifications de la cellule de renseignement financier pour des crimes de change, transfert de capitaux vers l'étranger et blanchiment d'argent, contre les nommés Oulmi Khider et Oulmi Mourad, et ce pour des chefs d'accusation portant sur le blanchiment d'argent, dissimulation de revenus issus de crimes de corruption, et violation de la législation et de la réglementation relatives au change et au mouvement des capitaux de et vers l'étranger", lit-on dans le communiqué.

Une fois le dossier présenté devant le juge d'instruction près le pôle pénal spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed, ce dernier a ordonné le placement du premier accusé (Oulmi Khider) en détention provisoire, dans l'attente de l'audition du deuxième accusé, en détention pour un autre motif".

EMIGRATION CLANDESTINE

Démantèlement d'un réseau national de passeurs clandestins à Chlef

Les éléments de la sûreté de daïra d'Aïn Mrane (45 km au Nord-ouest de Chlef) ont démantelé un réseau national spécialisé dans l'organisation d'opérations d'émigration clandestine, avec l'arrestation de six personnes, a-t-on appris, dimanche, auprès de la cellule de communication et d'information de la sûreté de wilaya.

"Dans le cadre des efforts de lutte contre le phénomène de l'émigration clandestine, un réseau national de passeurs clandestins a été démantelé par les services de la sûreté de daïra d'Aïn Mrane, avec l'arrestation de six individus", a indiqué à l'APS, le chargé de la communication auprès de ce corps sécuritaire, le commissaire de police Cherif Ankoud.

Ajoutant que l'opération a été réalisée grâce à des informations parvenues aux services suscités, portant sur un groupe d'individus organisant des opérations d'émigration clandestine, à partir des plages de Tlemcen.

Les investigations menées à ce propos, ont permis, est-il précisé, "l'identification de la tête pensante du réseau, et de cinq de ses complices, originaires des wilayas de Chlef et Tlemcen, tous arrêtés et transférés au siège de la brigade pour la poursuite de l'enquête", est-il signalé de même source. Les six suspects, âgés entre 25 à 44 ans, ont été présentés devant le tribunal de Boukadir (25 km à l'ouest de Chlef) pour les chefs d'inculpation de "constitution d'une association de malfaiteurs dans le but d'un trafic illicite de migrants clandestins".

Le juge d'instruction a émis un mandat de dépôt à l'encontre de quatre parmi eux, au moment où les deux autres ont été placés sous contrôle judiciaire, a-t-on conclu.

TLEMEN

Saisie de plus de 46 kgs de kif traité en mai dernier

Les services de police de la wilaya de Tlemcen ont saisi en mai dernier 46,788 kg de kif traité, a-t-on indiqué dimanche dans un communiqué émanant de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Le service de la Police judiciaire a traité, durant cette période, 34 affaires liées au trafic de drogue permettant la saisie de la quantité précitée de kif traitée et de 280 comprimés psychotropes, a-t-on indiqué.

Pas moins de 82 individus ont été impliqués dans ces affaires, selon la même source, qui a souligné que les services de la sûreté de wilaya ont adopté des techniques modernes en matière d'investigation et de recherche, en plus d'analyses de laboratoire.

Le même service a traité également 323 affaires de crimes et délits, dont des agressions contre des personnes et des biens privés et publics impliquant 279 individus, outre 11 affaires de cybercriminalité où sont mêlés neuf individus, a-t-on indiqué.

SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER

Saisie de 11 000 masques chirurgicaux à El Hamiz destinés à la vente illicite

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont saisi 11.000 masques chirurgicaux destinés à la vente illicite, a indiqué ce corps constitué dimanche dans un communiqué.

Agissant sur information faisant état d'un individu qui s'adonne à la vente illicite de produits paramédicaux (masques chirurgicaux) dans un quartier à El Hamiz, les éléments de la sûreté de la circonscription est de la police judiciaire se sont déplacés sur les lieux et ont arrêté le mis en cause en possession de 600 masques.

L'enquête diligentée contre le mis en cause a permis de définir l'identité de ses deux complices avant de les interpellés et de perquisitionner le domicile d'un d'eux sur mandat du procureur de la République territorialement compétent, à l'intérieur duquel a été saisie une quantité de 10.400 masques, indique la même source.

Les services de la direction du Commerce de la wilaya d'Alger ont été notifiés des faits, au moment où la marchandise a été saisie et une contrevention de possession de marchandise sans factures et d'exercice d'une activité non déclarée a été dressée, a conclu le communiqué.

CORONAVIRUS-TRAITEMENT

Oran : transfert de patients atteints de coronavirus vers l'hôpital de hai "Nedjma"

Des patients atteints de la Covid-19 ont été transférés de l'établissement hospitalo-universitaire (EHU) "1^{er} novembre" d'Oran vers le nouvel hôpital de hai "Nedjma", a-t-on appris du professeur Salah Lellou, chef de l'unité de prise en charge du Covid-19 à l'EHU d'Oran.

"10 patients atteints du Covid 19 ont été transférés vers la nouvelle structure de santé", a indiqué Pr Lellou, soulignant que l'opération de transfert est limitée aux patients asymptomatiques.

Les patients qui présentent des symptômes ou des complications sont gardés à l'EHU d'Oran qui dispose d'un service de réanimation, a-t-il précisé.

Cette mesure intervient suite à la décision de l'EHU d'Oran de réduire le nombre des services réservés à l'accueil des cas de coronavirus et de reprendre le programme régulier des activités médicales et chirurgicales, a fait savoir Pr Lellou.

Le wali d'Oran a dernièrement inspecté l'opération d'équipement des services de l'hôpital hai "Nedjma" dans la commune de Sidi Chahmi, qui possède une capacité de 240 lits, dont 120 ont été mis à la disposition de l'EHU "1^{er} novembre" d'Oran.

Concernant l'évolution des cas de Covid-19 à l'EHU, Pr Lellou a indiqué que la situation était "stable", faisant remarquer qu'un seul cas d'intubation respiratoire a été enregistré durant un mois et rassurant que la majorité des patients répondent au traitement et sont en voie de rétablissement.

REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Sur fond de relance économique

Présidé par M. Abdelmadjid Tebboune, Président de la République, le Conseil des ministres qui s'est tenu dimanche a entamé ses travaux par un exposé donné par le Premier ministre sur l'action gouvernementale durant les deux dernières semaines.

Le Conseil a, par la suite, débattu et approuvé les exposés successifs, dont le premier a été celui du ministre de la Pêche et des Productions halieutiques qui a présenté le plan d'action de son secteur et les perspectives de son développement pour la période 2020-2024, partant d'une stratégie qui s'appuie essentiellement sur une transformation progressive et durable, consacrant la rupture avec le passé en matière de structure organisationnelle et institutionnelle et de mét hode de gestion du secteur, et contribuant au renforcement de la sécurité alimentaire nationale.

Ce programme permettra de porter le niveau des productions halieutiques à 166.000 tonnes, de créer 30.000 nouveaux emplois, de mettre au point un système productif halieutique construit avec des moyens et intrants produits localement et de lancer un vaste programme de développement de l'aquaculture marine et continentale. Il s'agit également de renforcer la formation qualifiante, de faciliter l'accès des investisseurs au foncier, d'assurer un environnement économique débureaucratisé à travers la mise en place d'écosystèmes entrepreneuriaux permettant un accompagnement total pour la création de micro-entreprises et de PME et la prise en charge sociale des marins, ainsi que le développement d'une capacité nationale de pêche au grand large. Intervenant au terme de cet exposé, le Président a rappelé que la satisfaction des besoins du citoyen dans tous les domaines était au cœur du programme du Gouvernement, d'où l'idée de créer un ministère dédié spécialement à la pêche et aux produits halieutiques, étant un département tout autant important que celui de l'Agriculture auquel il était rattaché auparavant.

A ce propos, le Président a appelé à s'affranchir des pratiques bureaucratiques qui limitent l'ambition du secteur, à la nécessité pour les pêcheurs de s'organiser en coopératives avec la contribution de la société civile et à l'exploitation de la haute mer par le recours à une flotte nationale dirigée par des cadres algériens formés par des pays leaders dans le domaine. De même qu'il a appelé à développer la formation professionnelle de la main d'œuvre de façon à préserver sa continuité et son transfert intergénérationnel.

Dans le même cadre, le Président a donné des instructions pour la réalisation, selon le besoin, de bassins secs pour la maintenance et pour la réduction de l'importation des pièces de rechange, avant de charger le ministre concerné d'élaborer un programme d'action annuel dans le cadre du plan quinquennal proposé.

Ce plan sera vulgarisé à travers les médias pour permettre à l'opinion publique d'être informée des efforts consentis dans ce secteur et dans l'ensemble des départements ministériels en général.

De son côté le ministre des Finances a présenté un exposé sur la maîtrise des importations de services et la problématique des ports secs dans lequel il a évoqué les raisons de l'augmentation rapide de la facture des services, proposant une batterie de mesures pour la maîtrise des importations

de services. L'exposé a également porté sur le traitement de la problématique des ports secs en proposant une révision globale du système en vigueur. Intervenant à cet égard, le président de la République a ordonné de développer notre flotte maritime pour être en mesure, d'ici la fin de l'année en cours, de prendre en charge totalement le transport des marchandises, ce qui permettra de réaliser des économies en devises, d'éviter la surfacturation et de consolider l'économie nationale. En matière de maintenance, le Président a ordonné que la priorité absolue dans l'octroi des contrats de maintenance soit accordée aux enfants de la patrie, d'autant plus que certains contrats signés avec des parties étrangères pour de longues durées sans prévoir de transfert technologique alors que le niveau des diplômés de nos universités s'est amélioré.

De même qu'il a mis l'accent sur l'importance d'intégrer l'intelligence nationale dans ce secteur et de réduire graduellement la dépendance vis-à-vis des prestations étrangères. Même si certains bureaux d'études locaux n'atteignent pas le niveau international, il faudrait les soutenir et les encourager à diversifier leurs spécialités et à s'organiser en coopératives, a-t-il ajouté.

Evoquant la question des ports secs, le président de la République a pointé du doigt les risques que représentent certains, dans leur état actuel, pour la sécurité et la souveraineté nationales ainsi que pour le Trésor public. A cet effet, il enjoint au Gouvernement de procéder à la fermeture immédiate des ports secs non autorisés, et de faire obligation à ceux autorisés de se doter de scanners pour faciliter le contrôle par les douanes.

Le président a également chargé le Gouvernement de réorganiser ce secteur et de l'annexer aux ports nationaux en vue de garantir le service de maintenance après-vente, la sécurité et la souveraineté nationales, et de mettre un terme au gaspillage de la devise.

Par la suite, le Ministre de l'Industrie et des Mines a présenté un exposé sur l'importation des intrants et des équipements industriels, laquelle a enregistré une augmentation record durant ces dernières années, sans un quelconque impact positif sur la croissance du Produit national brut.

Les importations du pays en produits industrialisés, destinés à l'investissement et à la consommation ont atteint, selon l'exposé, Douze (12) milliards USD, avec une exonération permanentes et injustifiées de taxes douanières, d'où l'impératif de réformes structurelles urgentes, dont l'annulation de l'exonération de certaines taxes pour corriger les dysfonctionnements, et réaliser, ainsi, une économie de quatre (4) milliards de USD de montants transférés, en plus de 250 milliards de DA au titre des droits du Trésor public. Afin de réduire la facture d'importation des carburants, du fer et de l'acier, et des matières plastiques, le ministre s'attelle à examiner les moyens d'élaborer une base de données des matières brutes et produits semi-industrialisés sur le marché international, d'accélérer la relance de l'activité



minière, et de dégager des espaces prêts pour l'exploitation et l'exploration, à travers notamment des projets conjoints avec financements étrangers.

Il a été décidé, en outre, de se passer des bureaux d'études étrangers lorsque l'expérience locale peut répondre aux besoins, de renforcer la coordination avec les secteurs concernés par le dossier du fret maritime et de vers l'Algérie, et d'évacuer les opérateurs étrangers des ports secs algériens.

Ces mesures permettront de réduire la facture d'importation à hauteur de six (6) milliards USD. Commentant cet exposé, M. Tebboune a souligné la nécessité d'accélérer la mise en œuvre du plan industriel proposé dans le cadre d'un développement national équilibré, afin que le citoyen puisse ressentir sur le terrain un véritable début de changement en adéquation avec ses ambitions et aspirations. Il a en outre ordonné de prendre un certain nombre de mesures, dont le recours à des compétences qualifiées en matière de gestion, tout en évitant les intermédiaires dans l'importation des matières brutes, et le parachèvement dans les plus brefs délais de l'élaboration des cahiers de charges pour l'importation de tous les véhicules neufs, tous types confondus, et leur publication successive.

A ce titre, le président de la République a exigé que l'importation de ces véhicules soit en provenance du pays d'origine, avec lequel l'Algérie partage des intérêts communs clairs et que l'importateur soit spécialisé en la matière et apporte toutes les garanties de protection de l'économie nationale des pratiques négatives du passé.

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement rural a, quant à lui, présenté un exposé relatif à l'organisation juridique de l'Office de Développement de l'Agriculture industrielle en Terres sahariennes, conformément aux décisions du Conseil des ministres du 03 mai 2020.

Il a, dans ce cadre, mis en exergue le rôle stratégique de l'Office qui aura pour mission de développer et promouvoir les cultures industrielles stratégiques sur les terres sahariennes, notamment les céréales dont le maïs, et les industries sucrière et oléagineuse. Cette démarche intervient en exécution des engagements de Monsieur le Président de la République de réduire la facture d'importation, et de rendre disponible les matières premières brutes nécessaires à la production des denrées de large consommation,

à travers l'exploitation des potentialités qu'offre l'agriculture saharienne, pour augmenter les capacités agricoles du pays et assurer la sécurité alimentaire. L'Office, dont le siège sera établi au sud du pays, aura à simplifier les procédures et accompagner les investisseurs et porteurs de projets structurants et intégrés.

Il se chargera également d'accompagner les porteurs de grands projets d'investissements agricoles qui permettent de développer les cultures industrielles stratégiques, destinées à remplacer les matières premières importées massivement par les opérateurs économiques.

Au terme de cet exposé, le président de la République a rappelé la nécessité de garder en vue l'objectif économique national de la création de cet Office, à savoir s'affranchir le plus tôt possible de l'importation des cultures sucrières, des oléagineuses et du maïs pour économiser la devise, insistant sur l'impératif de déterminer les droits et obligations des parties opérant avec l'Office de Développement de l'Agriculture industrielle en Terres sahariennes, suivant un cahier des charges précis.

Par la suite, le ministre du Commerce a donné un exposé sur la situation des importations des produits agricoles et es mesures prises par son Département pour protéger la production agricole nationale. Il a ainsi passé en revue la structure des importations agricoles, notamment les viandes, les fruits et légumes, le lait, le blé, l'orge et le maïs.

Le ministre a, dans ce cadre, énuméré les mesures proposées pour protéger la production agricole, comme celle d'élargir la liste des produits soumis au Droit Additionnel Provisoire de Sauvegarde (DAPS), de soumettre l'activité d'importation au principe de spécialisation et de souscription au cahier des charges, de numériser le commerce extérieur et le fichier national des industries agricoles, et enfin de bien analyser la structure des importations pour définir la nomenclature des produits dont l'importation peut être réduite avec un renforcement de la lutte contre la surfacturation, et la mise en place d'une stratégie nationale d'exportation.

Intervenant au terme de cet exposé, le Président a ordonné l'interdiction totale de l'importation des produits agricoles pendant la saison de cueillette, et ce, afin de protéger la production nationale, ainsi que le durcissement du contrôle sur les fruits importés en vue d'éviter la surfacturation

et s'assurer de la qualité pour la préservation de la santé du citoyen. Le Président a, en outre, insisté sur davantage de réduction de la facture d'importation sans toutefois créer de pénurie sur le marché et ordonné un recensement exhaustive des cheptels en recourant à l'imagerie aérienne, afin de créer une base de données qui nous permettra de maîtriser ces cheptels et d'assurer, ainsi, l'approvisionnement du marché en quantités indispensables de viandes.

Pour sa part, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a présenté un exposé sur l'évolution de la situation sanitaire nationale liées au Covid-19, ainsi que sur les dispositions prises par la Juguiler. Grâce à ces dispositions, des indicateurs positifs ont pu être enregistrés, comme la baisse du niveau d'occupation des lits réservés aux malades du Covid-19 en réanimation, la baisse sensible et constante du nombre de décès, et l'augmentation des cas de rétablissement qui se situent à hauteur de 98,02 %.

Toutefois, le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie a recommandé la poursuite de l'application stricte des gestes barrières afin de contenir les cas isolés, a souligné le ministre. Dans son intervention, le président de la République a enjoint le ministre concerné de durcir le contrôle sanitaire à travers le territoire national et de se déplacer, si nécessaire, en vue de s'enquérir de la situation sur place dans le but de pallier les besoins qui pourraient être provoqués par un manque inadmissible d'un hôpital donné, en équipements médicaux disponibles, en quantités suffisantes au niveau de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), afin de faire face à toutes les demandes.

Le Président a également ordonné le durcissement du contrôle dans certains hôpitaux qui seraient, selon les médias, en surcharge et où des cas de patients non pris en charge seraient enregistrés. A ce propos, le Président a instruit de mettre un avion à la disposition du ministère en vue de son déplacement, à tout moment sur les lieux, afin de s'assurer des informations relayées ici et là. Avant la levée de la séance et l'approbation de décisions individuelles relatives à la nomination dans des postes supérieurs, le président de la République a donné des instructions pour davantage de coordination dans l'action du Gouvernement et le contact direct avec les citoyens, car les bonnes intentions, a-t-il souligné, ne suffisent pas pour maintenir la confiance du citoyen, si elles ne sont pas concrètes sur le terrain. Réaffirmant sa position de refus de l'endettement extérieur par souci de préserver la dignité et la souveraineté nationale, le Président a exhorté le Gouvernement à plus de persévérance et de rigueur dans la gestion, à réduire les importations pour préserver les réserves de change et de tirer profit de la récession économique par laquelle passent certains pays développés pour acquérir des usines d'occasion en bon état, à des prix accessibles et rentables dans l'immédiat.

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

La mouture de l'avant-projet contient des "avancées réelles" (constitutionnaliste)

La mouture de l'avant-projet de révision de la Constitution contient des "avancées réelles", estime la professeure en Droit constitutionnel, Fatiha Benabou, assurant que cette révision ne devrait pas toucher au noyau de la Loi fondamentale relatif aux composantes de l'identité nationale et au vivre ensemble.

"Cette révision ne remet pas en cause les questions essentielles car elle est solidaire de la précédente Constitution (texte de 1996), donc elle ne la bouleverse pas profondément", a estimé Mme Benabou dans une interview accordée au quotidien "L'Expression" parue dans son édition du lundi, affirmant que cette nouvelle révision "contient des avancées réelles". Elle indiquera, à cet égard comme exemples, que "la législation par ordonnance est en train de s'effilocheur doucement, les pouvoirs exceptionnels du président sont limités dans le temps et soumis à l'avis de la Cour constitutionnelle, l'état d'urgence et l'état de siège sont limités à 60 jours". En matière de libertés individuelles, Mme Benabou cite notamment les libertés de réunion, de manifestation et d'association, ajoutant, par ailleurs, le renforcement du pouvoir de contrôle du Parlement sur l'action du Gouvernement, tout en estimant qu'"il y a une tentative sérieuse de retirer l'emprise de l'Exécutif sur la justice, grâce à la nouvelle composition du Conseil supérieur de la magistrature, qui est en faveur des magistrats élus".

En outre, Mme Benabou a tenu à souligner qu'il ne s'agit

pas d'une nouvelle Constitution, mais plutôt d'une révision de la Constitution, précisant à cet égard que cette révision "ne doit pas toucher, au noyau de la Loi fondamentale, autrement dit la Constitution démocratique, notamment celui relatif aux composantes de l'identité nationale et au vivre ensemble".

Pour elle, toucher à ce noyau serait non seulement une "fraude à la Constitution" mais aussi une occasion offerte aux "forces centrifuges" qui, selon elle, "sont toujours aux aguets en Algérie pour pousser à l'éclatement" de la société.

"Je considère que c'est une bonne chose qu'on ait demandé au Comité d'experts de ne pas toucher la Constitution démocratique. Nous ne sommes pas encore prêts à surpasser les éléments fondamentaux de l'identité nationale pour pouvoir en débattre avec sérénité", a-t-elle dit. En revanche, Mme Benabou estime que la révision de la Constitution peut toucher la Constitution politique, qui concerne l'organisation des pouvoirs, et la Constitution sociale, qui intéresse les droits et libertés fondamentaux.

A propos de l'organisation des pouvoirs, elle s'est dit



La professeure en Droit constitutionnel, Fatiha Benabou

"convaincue" que la situation économique et sociale de l'Algérie "ne permet pas l'instauration d'un régime de type parlementaire", soulignant même que ce régime est "dépassé". "Dans les conditions socio-économiques actuelles, la société, qui demeure encore dans le pré-moderne ne peut engendrer autre chose qu'un pouvoir à son image. Certains vont vite en besogne et exigent même la mise en place d'un Etat de droit. Or, l'Algérie n'est pas encore arrivée à achever la construction d'un Etat moderne. Il y a de très fortes résistances de la société, demeurée encore majoritairement conservatrice. Alors il faut au

préalable parachever la construction d'un Etat moderne, pour espérer avoir un Etat de droit", a-t-elle argué.

Invitée à donner son avis sur la prérogative conférée dans la mouture au président de la République de désigner un vice-président, Mme Benabou a fait savoir que "ce dauphinat est devenu un outil pratique garantissant la transmission du pouvoir présidentiel à un héritier sur mesure", ajoutant que "ce procédé éminemment monarchique intervenant dans un cadre républicain, va dénatuer ainsi le principe de la légitimité populaire et démocratique des gouvernants".

ECONOMIE/COMMERCE/PANDÉMIE L'ANCA se félicite de la reprise progressive de la vie économique et commerciale

L'Association nationale des commerçants et artisans algériens (ANCA) s'est félicitée du lancement de la deuxième phase de reprise de la vie économique de certaines activités commerciales, dans le cadre du plan d'action mis en place par le Premier ministre.

"L'ANCA se félicite de la décision du Premier ministre portant ouverture d'activités commerciales et artisanales lors de la deuxième phase de reprise progressive de la vie économique", lit-on dans un communiqué de l'association publié sur son compte Facebook.

Cette deuxième phase de reprise des activités commerciales concerne les espaces de vente des chaussures et effets vestimentaires, les salons de coiffure pour dames, les auto-écoles et la location des véhicules à travers toutes les wilayas. Outre l'ouverture des restaurants et fast-food dans les 19 wilayas concernées par le déconfinement, qui exige le respect des mesures annoncées par les walis de la République. A cet effet, l'association appelle l'ensemble des commerçants et artisans au respect rigoureux des conditions de prévention contre le coronavirus. L'Association n. qui compte poursuivre ses programmes de sensibilisation pour lutter contre la Covid-19, veillera également à poursuivre ses efforts en coordination avec les ministères concernés pour accompagner et aider tous les professionnels impactés par le confinement.

Concernant les activités dont la reprise n'a pas encore été annoncée, l'association a rappelé que la décision définitive était du ressort du gouvernement et de la consultation du Comité national scientifique. La décision prise samedi par le Premier ministre pour la reprise de certaines activités concerne le transport urbain, le transport urbain par taxi individuel à travers toutes les wilayas du pays, sous réserve du respect des règles de prévention.

Les activités commerciales et économiques concernent les salons de coiffure pour dames, les espaces de vente de chaussures et d'effets vestimentaires, les auto-écoles et la location des véhicules à travers toutes les wilayas. Les activités sujettes à la reprise à travers les dix-neuf (19) wilayas concernées par la levée totale du confinement à domicile sont les débits de boissons en terrasse et / ou à emporter, les restaurants et pizzeria en terrasse et / ou à emporter. La reprise des autres activités sera examinée à la fin de la deuxième phase de sortie du déconfinement, et ce en fonction de la situation sanitaire et du respect par les citoyens des instructions sanitaires.

ALGÉRIE-ONU-OMS

M. Benbouzid s'entretient avec les représentants du système des Nations unies et de l'OMS

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, s'est entretenu à Alger avec le Coordonnateur résident du Système des Nations unies en Algérie, Eric Overvest et le Représentant de l'OMS en Algérie, le Dr Bla François Nguessan, indique dimanche un communiqué du ministère. Lors de cette audience, M. Benbouzid a exposé la situation épidémiologique du COVID-19 en Algérie et dans le monde,

et présenté l'Agence nationale de sécurité sanitaire, installée samedi et chargée de "la mise en place d'un système de santé développé offrant des soins de qualité", souligne le communiqué.

Selon la même source, M. Overvest a félicité, lors de cette rencontre, les autorités sanitaires et les professionnels de la santé pour l'ensemble des efforts consentis et qui ont permis "la maîtrise de la situation" épidémiologique.

Il a exprimé, à l'occasion, "la disponibilité des différents organes de l'ONU en Algérie à accompagner l'Etat algérien dans ses démarches pour l'acquisition d'équipements ou de services", rappelant l'intérêt de l'inscription de l'Algérie à l'enquête "Mix 6", considérée comme "source majeure d'informations et d'indicateurs socio-économiques et sanitaires pouvant orienter le développement des pays".

TRANSPORT AÉRIEN

Air Algérie présente son plan post-confinement

La compagnie aérienne Air Algérie a présenté dimanche, à Alger, son plan de mise en navigabilité de sa flotte d'avions en prévision de la reprise des vols après la levée des mesures de confinement.

Ce plan, conçu et développé par des experts et des techniciens de la compagnie nationale, comprend plusieurs mesures de sécurité et de protection permettant la relance de l'activité après la levée des mesures de confinement, a indiqué Saïd Boulaouad, chef de la Division maintenance et réparation des aéronefs, lors d'une conférence tenue au niveau du pôle technique et formation de la compagnie, sur le thème : "Protocoles édictés en matière de maintenance concernant la période Covid-19 et post-confinement". Le programme établi par les services de la maintenance en collaboration avec la Division commerciale consistera notamment en retrait des protections spécifiques appliquées aux avions en état d'arrêt, le lancement des travaux redevable selon le ma-

nuel des avions ainsi que le lancement d'inspection et de vérification avant la mise en service, a expliqué le même responsable.

S'agissant de la protection d'e la cabine contre le COVID-19, les techniciens de la compagnie aérienne ont assuré que l'air de la cabine est filtré contre les particules, bactéries et virus avec une efficacité de 99,99%, et ce, grâce à des filtres de haute protection équipant les avions fabriqués par le constructeur américain Boeing et l'européens Airbus.

"L'air intérieur est renouvelé totalement chaque 3 minutes. Ces filtres sont équivalents en efficacité aux filtres utilisés dans les blocs opératoires hospitaliers. Ils sont remplacés à des intervalles réguliers définis par les constructeurs", a souligné, de son côté, Laid Bouchama, directeur de gestion de navigabilité.

Concernant la flotte d'ATR, M. Laid a fait savoir que le constructeur préconisait l'exploitation de ce type d'avions exclusi-

vement avec de l'air frais. Ces mesures prises en vue de la reprise de l'activité, s'ajoutent à celles prises en matière de protection des passagers dans le cadre du protocole sanitaire élaboré par Air Algérie. Celui-ci comprendrait le respect des dispositions d'hygiène et de port obligatoire de masques (bavettes) depuis l'achat du billet jusqu'à la descente d'avion, a rappelé le directeur de la navigabilité.

Durant la période de confinement, la compagnie publique a adopté un vaste plan d'entretien pour faire face à cette situation impliquant plusieurs actions de préservation, de maintenance et de modernisation de la flotte exigées par les fabricants. Outre l'acheminement des 56 avions de la compagnie au niveau de la base mère de l'aéroport international Houari Boumediène, la compagnie a procédé à la mise en œuvre de dispositions de sécurité selon les recommandations des constructeurs et des normes imposées par l'autorité internationale de

l'aviation civile (IATA). Malgré un effectif réduit de 40 %, la compagnie publique a pu moderniser, durant cette période de confinement, une flotte de 20 avions en procédant notamment au changement de sièges, à l'installation d'équipements de divertissement individuel et collectif, ainsi qu'à la maintenance des autres parties des appareils.

Elle a également effectué la conversion de 4 avions en version passagers en version cargo au profit de la filiale AH-Cargo, de manière à répondre à la demande enregistrée en cette période de lutte contre le coronavirus en termes de transports de médicaments et équipements médicaux. L'opération de préservation et de maintenance des avions est "très lourde" et au même temps "très couteuse", a relevé par ailleurs M. Boulaouad, précisant en outre que ces coûts supplémentaires interviennent au moment où l'activité de la compagnie est quasiment à l'arrêt.

TLEMCCEN

Plus de 3400 taxieurs reprennent leurs activités

Au total, 3.426 taxieurs de la wilaya de Tlemcen ont repris, lundi, leur activité après trois mois d'arrêt dus aux mesures préventives du Coronavirus, a-t-on appris du directeur local du transport.

M. Attar Noureddine a précisé que ces taxieurs exercent dans le créneau du transport urbain. Ils sont répartis entre le groupement du grand Tlemcen (Tlemcen, Chetouane, Mansourah) avec un total de 2.100 taxis, Maghnia (850 taxis), Remchi (350 taxis), Nedroma (40 taxis), Ghazaouet (70 taxis), Sebdu (10 taxis) et enfin Ouled Mimoune avec six taxis. Les membres de cette

corporation doivent se conformer à une série de mesures, a rappelé M. Attar afin de prévenir la propagation du Coronavirus comme le port des bavettes, le respect de la distanciation sociale, la désinfection des véhicules de manière régulière et la mise à disposition des clients du gel hydro-alcoolique.

Par ailleurs, 500 bus reprendront à partir de mardi leur activité à tra-



vers les communes de Nedroma, Ghazaouet et Sebdu, a indiqué, en outre, le même responsable.

DÉCONFINEMENT À AÏN DEFLA

Des citoyens "libérés" mais néanmoins vigilants

"Libérés" pour certains, "ravis" pour d'autres, les témoignages des citoyens de Aïn Defla au sujet de la levée du confinement sanitaire imposé durant plus de trois mois en raison de la propagation de l'épidémie du nouveau coronavirus étaient assurément révélateurs de leur joie de retrouver, sans être limités par le temps, le monde extérieur. Cette "délivrance" ne doit toutefois pas inciter à négliger le respect scrupuleux des mesures barrières mises en place pour enrayer l'épidémie dont une seconde vague n'est pas à écarter si les conditions de son déploiement seraient favorables, ont-ils averti à l'unisson. "Mitrillés" à longueur de journée par des informations se rapportant au redoutable virus et aux victimes qu'il a causées, "lassés" des écrans qui les ont accaparés durant ce laps de temps, ils étaient visiblement heureux de renouer avec leurs habitudes quotidiennes. "Certes, nous vaquions à nos occupations du temps de l'imposition du confinement sanitaire partiel, mais le fait de savoir qu'il y avait une limite (plage horaire) à respecter était similaire à une épee de Damoclès suspendue sur nos têtes", avoue Lyès, un étudiant en master à l'université de Khémis Miliana. Pour lui, les longues heures passées sur la toile n'ont pu lui faire oublier l'ambiance des amis et des interminables parties de football auxquelles il prenait part. En ville, la grande rue sur ses magasins ne semble pas encore pour demain. Chez les boutiquiers, même si le lèche-vitrine était quasiment absent, il n'en demeure pas moins que l'animation était bien perceptible, aidée en cela par l'ambiance créée par les bambins. "Après des mois passés chez eux, il est tout à fait normal que certains soient dans l'expectative, mais comme il y a un début à tout, il est clair que les choses vont s'améliorer au fur et à mesure que les jours passent", confie Ali, un gérant de magasin d'habillement du centre-ville. Selon lui, certains clients ne sont pas encore habitués au "décor", référence aux flèches marquées au sol qu'il y a lieu de suivre dans les magasins et les centres commerciaux, rappelant que ces mesures ont été instaurées pour la sécurité de tout un chacun. "C'est (les flèches au sol, N.d.l.r.), en vérité, une bonne manière de nous rappeler que le virus est toujours là, aux aguets, prêt à lancer son offensive si les conditions lui sont favorables", soutient Nassima, une enseignante du cycle s-

econdaire. "Que Dieu nous préserve, dans le cas d'une reprise importante du nombre de contaminations au Covid-19, un reconfinement n'est pas à écarter, d'où la nécessité de se conformer aux recommandations des médecins", soutient-elle, estimant que "la balle est désormais dans le camp des citoyens".

Commerçants : l'observation des règles de protection, condition sine qua non de la réussite du déconfinement

Tout en faisant part de sa grande joie de voir le confinement sanitaire instauré pour endiguer l'épidémie du Covid-19 levé, le secrétaire de l'antenne locale de l'Union nationale des commerçants et des artisans, Miloud Chebab, n'en a pas moins appelé à la conjugaison des efforts de tous pour un "rapide retour à la vie normale". "Je ne ferai preuve d'aucune originalité en disant que la bataille contre le nouveau coronavirus est loin d'être gagnée, d'où la nécessité de la conjugaison des efforts de tous pour une rapide reprise de la vie normale", insiste-t-il. Observant que des segments de l'activité commerciale tels, entre autres, l'habillement et les pièces détachées, ont été négativement impactés par le confinement sanitaire, il a émis le souhait de voir l'activité commerciale reprendre sa vitesse de croisière dans les plus brefs délais. Tout en rappelant que la levée du confinement sanitaire était tributaire du respect absolu des règles de prévention, il a assuré avoir instruit les commerçants à l'observation scrupuleuse de ces mesures. "Il est inutile de dire que le non-respect des mesures de sécurité édictées par les pouvoirs publics nous ramènerait à la + case départ + et, c'est pour cette raison que j'ai tenu personnellement à rappeler à tous les commerçants (et autres) l'impératif de les respecter", affirme-t-il. Lui emboitant le pas, Djillali, chauffeur de taxi à Aïn Defla, relève l'importance de respecter les mesures barrières instaurées pour lutter contre le Covid-19 afin de préserver la santé des clients et leur sécurité.

"Avec plus de vingt ans dans le métier de chauffeur de taxi, je peux dire, sans exagération aucune, que l'épidémie du Covid-19 a consolidé en moi la notion de service lequel ne peut être offert sans un préalable de conditions", avoue-t-il.

COVID-19/BLIDA

Retour "progressif" à la normale suite à la reprise des activités commerciales

Les rues de Blida ont retrouvé progressivement, dimanche, leur animation, suite à la reprise de différentes activités commerciales, après une fermeture qui dure depuis mars dernier, date de mise en œuvre de la décision de confinement total. En effet, après le confinement sanitaire total imposé à la wilaya, qui était l'unique à l'échelle nationale, les



rues de Blida ont retrouvé leur animation, suite à la reprise des activités commerciales et de services, dont les commerces d'habillement, de chaussures, les salons de coiffure "hommes et femmes" et les agences de tourisme. Selon le constat fait par l'APS, les commerçants sont respectueux des mesures de prévention prescrites par le Gouvernement pour endiguer la pandémie, dont l'obligation faite aux clients de porter la bavette, et la mise à leur disposition du gel hydro alcoolique, outre la limitation du nombre de personnes dans la local, et le respect de la distanciation sociale. Aussi, de nombreux commerçants ont exprimé à l'APS, leur "satisfaction", à l'égard de cette décision de reprise de leurs activités, après un arrêt de plus de deux mois, qui leur a causé "des pertes financières considérables", d'autant plus qu'une majorité d'entre eux, sont "tenus de régler le prix de location mensuel de leurs locaux", ont-ils déploré. Les citoyens de Blida se sont, également, félicités de la décision du Gouvernement

fixant le confinement à partir de 20h00, estimant que cet horaire leur permet de "régler nos besoins et nos affaires entassés à cause de la suspension des activités commerciales et de services". Le secteur du transport s'approprie, aussi à reprendre son activité à partir de lundi, concernant notamment le transport urbain par taxis individuels, sous réserve du respect des règles de prévention imposées aux chauffeurs, dont la pose d'une vitre de protection entre lui et le client, la mise à disposition d'une solution hydro-alcoolique, l'interdiction de faire monter un client à l'avant, et doter les sièges de housses ou de films en plastique facilitant les opérations de désinfection, a déclaré le directeur des transports de la wilaya.

"Les chauffeurs de taxis seront, également, soumis à des contrôles médicaux réguliers, et tout contrevenant à cette mesure sera sanctionné par la loi", a-t-il dit. A cela s'ajoute, selon la même source, la reprise des activités de transport urbain et suburbain des voyageurs privé et public sous réserve du respect des règles de prévention préconisant notamment l'obligation du port

du masque de protection, le respect de la distanciation sociale et la désinfection régulière du bus. "Les services des transports et de la sûreté nationale veilleront au contrôle du respect de ces mesures, et la sanction des contrevenants", est-il signalé, par ailleurs. Selon le directeur de l'entreprise de transport urbain et suburbain de la wilaya, toutes les dispositions préventives ont été prises pour la reprise de l'activité du transport, notamment concernant la désinfection des bus, et l'affichage d'instructions liées à l'obligation du port de la bavette, dans le bus, et l'interdiction de la présence de plus de 25 passagers, outre la distanciation physique des voyageurs.

Une majorité des bureaux de poste de la wilaya ont aussi repris du service, selon le directeur de la poste et des télécommunications, Mohamed Amine Benzine. Dans l'attente de la levée du confinement partiel sur la wilaya de Blida, une majorité des citoyens se disent s'être "adaptés à cette situation exceptionnelle imposée par le Covid-19", tout en se montrant respectueux des mesures de prévention et des horaires de confinement.

TIZI-OUZOU

Renforcement du volet écologique du concours Rabah Aissat des villages les plus propres

Le Volet écologique du concours Rabah Aissat des dix villages les plus propres de Tizi-Ouzou a été renforcé cette année à l'occasion de la 8ème édition de cette épreuve organisée par l'Assemblée populaire de wilaya (APW), a-t-on appris dimanche des organisateurs.

Le président de la commission santé, hygiène et protection de l'environnement (SHPE), Hachimi Radjef, a indiqué à l'APS que pour cette nouvelle édition le règlement intérieur qui régit ce concours et le barème de notation "ont été réajustés de manière à donner encore plus d'importance au volet écologique et inciter les villageois à s'investir davantage dans la protection de l'environnement".

La plus importante modification a consacré l'article six du règlement intérieur relatif

à la subvention accordée sous forme d'une subvention grevée d'affectation aux lauréats du concours. Pour l'édition précédente il était exigé des villages lauréats de consacrer 25% au minimum du montant de la subvention (allant de 2 à 9 millions de DA) à des projets ayant une relation directe avec la protection de l'environnement.

"Pour cette nouvelle édition, et suite à la réunion de la CSHPE tenue le 11 juin dernier, nous avons décidé de porter ce taux de 25 à 40% afin de soutenir la finalité de ce concours qui est la préservation de l'environnement", a expliqué M. Radjef. Outre cette modification importante, d'autres changements répondant au même souci écologique sont aussi apportés à l'article 5 portant barème de notation. Dans le volet "voie publique", noté à compter de cette

édition sur 19 points au lieu de 20, la commission a ajouté deux aspects qui sont "plantation d'arbres et réalisation d'espaces verts" pour encourager la préservation de la nature, noté sur 5 points et l'aspect "pavoiement" visant à encourager l'entretien des allées des villages, noté sur 5 points. L'aménagement et l'entretien de la voie publique seront notés respectivement sur 5 et 4 points, a-t-il indiqué.

Par ailleurs, l'université Mouloud Mameri sera associée, à compter de cette édition, à cette compétition en faisant partie du comité d'évaluation avec deux départements, celui de langue et culture amazighes, pour noter l'aspect promotionnel de la langue, le patrimoine et la culture amazighes, et le département environnement pour notamment noter la gestion des déchets un

des aspects implorant du concours noté sur 25 points, soit le un quart du barème, a souligné M. Radjef.

Les inscriptions pour la 8ème édition de ce concours qui récompense les 10 villages les plus propres de la wilaya par des subventions de 2 à 9 millions de DA et qui ont été retardées d'un mois suite au confinement en raison de la pandémie du Covid-19, ont été ouvertes officiellement ce dimanche, a rappelé le même responsable, qui a invité les comités de villages, associations ou représentants des candidats désirant s'inscrire, à déposer leurs demandes de participation au niveau de l'APW. Le super concours, lancé en 2019 et mettant en compétition les villages lauréats des précédentes éditions de ce concours pour en primer un seul, est maintenu, a-t-on ajouté.

MARCHÉ DE LA VOLAILLE

Poursuite des opérations de déstockage au niveau des points de vente directe

Les opérations de déstockage de la volaille se poursuivent au niveau des offices de régulation concernées sur le territoire national pour permettre aux différents intervenants dans la chaîne de production et de distribution de procéder à la vente directe au consommateur au prix de 250 DA/kg, afin de préserver le pouvoir d'achat, a indiqué, dimanche, la Présidente directrice générale (P-dg) de la société avicole, Djenauou Chekour Lamia.

Intervenant à l'occasion du déstockage de quantités de viande blanche congelée au niveau des stocks de la société avicole à Cheraga (Alger), Mme Djenauou Chekour a déclaré à la presse que le marché national sera approvisionné en quantités considérables de ces viandes en vue de stabiliser les prix des viandes blanches qui ont connu dernièrement une flambée ayant atteint 410 DA/kg et partant, préserver le pouvoir d'achat du citoyen.

Elle a précisé que les quantités déstockées, dimanche, seront remplacées directement par de nouvelles, ajoutant que l'activité de la société avicole (relevant du ministère de l'Agriculture et du Développement rural) ne se limite pas à la vente de la volaille congelée mais elle commercialise les produits dérivés de la volaille (viandes transformées, sauces, etc).

De son côté, la cheffe du département commercial et de commercialisation à l'Office national des aliments de bétail (ONAB), Hassina Ghabri, a indiqué que l'Office avait consacré 69 points de vente de volaille à travers le territoire national au prix de 250 DA/kg.

Outre les points de vente directe, l'ONAB compte également des points de vente mobile dans les wilayas du Sud notamment à Adrar, Illizi et El Menia.

Elle a rappelé à cet effet que l'ONAB avait pris des mesures anticipatoires avant l'apparition de Covid-19 au profit des consommateurs et des aviculteurs.

Il s'agit principalement, selon la même responsable, de la signature de deux conventions avec l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV) et l'ONAB, dont la première vise à résorber le surplus de production avicole à travers son rachat par les aviculteurs et son stockage, tandis que la deuxième a pour objectif l'accompagnement des aviculteurs par des vétérinaires relevant de l'ONAB pour assurer une production de qualité. Le P-dg de l'ONAB, Mohamed Batraoui avait affirmé à l'APS que l'Office avait procédé à la commercialisation de près de 29.000 quintaux de viandes blanches durant le mois de Ramadhan à un prix ne dépassant pas 250 DA/KG.

L'ONAB a constitué un stock suffisant en viandes blanches estimé à près de 44.000 quintaux, dont des quantités seront mises sur le marché graduellement afin de préserver le pouvoir d'achat des citoyens.

AGRICULTURE - CÉRÉALES

Une production de près d'un million de quintaux de céréales prévue à Mascara

Une production de 960.000 quintaux de céréales est prévue dans la wilaya de Mascara lors de la campagne moisson-battage de la saison agricole en cours, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Il est prévu de réaliser 530 000 qx d'orge, 244 000 qx de blé dur, 93.000 qx de blé tendre et 73 000 qx d'avoine, ce qui est inférieur à la production de la campagne agricole précédente, qui s'élevait à 1,2 million qx, selon la même source.

Cette baisse attendue est due à la réduction de la superficie emblavée en céréales d'environ 20.000 hectares et à la faible pluviométrie qui a atteint de septembre 2019 à fin mai de l'année en cours 215 millimètres seulement, a-t-on souligné.

La superficie emblavée en céréales a atteint dans la wilaya de Mascara durant la saison agricole actuelle 120.000 dont 32.400 ha pour le blé dur, 14.050 ha pour le blé tendre, 67.070 ha pour l'orge et 6.480 ha pour l'avoine.

A noter la mobilisation de 293 moissonneuses batteuses pour la campagne moisson-battage lancée récemment, en plus de la fourniture de docks de stockage d'une capacité de 2,50 millions qx.

IMPORTATIONS DE VÉHICULES

Le président Tebboune ordonne d'accélérer le parachèvement des cahiers de charges

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a instruit le ministre de l'Industrie et des Mines de parachever, dans les plus brefs délais, l'élaboration des cahiers de charges pour l'importation des véhicules neufs, tout en exigeant que l'importation de ces véhicules soit en provenance du pays d'origine.

Intervenant lors du conseil des ministres qu'il a présidé dimanche, le Président de la République a exigé que l'importation de ces véhicules "soit en provenance du pays d'origine, avec lequel l'Algérie partage des intérêts communs clairs", a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

Le président a également exigé que l'importateur soit spécialisé en la matière et apporte toutes les garanties de protection de l'économie nationale des pratiques négatives du passé.

Lors de ce Conseil des ministres, le ministre de l'Industrie et des Mines a présenté un exposé sur l'importation des intrants et des équipements industriels, relevant une hausse record de ces importations durant ces dernières années, sans un quelconque impact positif sur la croissance du Produit national brut.

Selon l'exposé, les importations du pays en produits industrialisés, destinés à l'investissement et à la consommation ont atteint 12 milliards



de dollars, avec une exonération permanente et injustifiée de taxes douanières.

Le ministre du secteur propose à cet effet "l'impératif de réformes structurelles urgentes", dont l'annulation de l'exonération de certaines taxes pour corriger les dysfonctionnements, et réaliser, ainsi, une économie de 4 milliards de dollars de montants transférés, en plus de 250 milliards de dinars au titre des droits du Trésor public. Afin de réduire

la facture d'importation des carburants, du fer et de l'acier, et des matières plastiques, le ministre s'attelle à examiner les moyens d'élaborer une base de données des matières brutes et produits semi-industrialisés sur le marché international, d'accélérer la relance de l'activité minière, et de dégager des espaces prêts pour l'exploitation et l'exploration, à travers notamment des projets conjoints avec financements étrangers, lit-on dans le com-

munié. A l'issue de cet exposé, il a été décidé de se passer des bureaux d'études étrangers lorsque l'expérience locale peut répondre aux besoins, de renforcer la coordination avec les secteurs concernés par le dossier du fret maritime de et vers l'Algérie, et d'évacuer les opérateurs étrangers des ports secs algériens.

Ces mesures permettront de réduire la facture d'importation à hauteur de 6 milliards de dollars.

A l'issue de cet exposé, le président a souligné la nécessité d'accélérer la mise en œuvre du plan industriel proposé dans le cadre d'un développement national équilibré, afin que le citoyen puisse ressentir sur le terrain un véritable début de changement en adéquation avec ses ambitions et aspirations.

Il a en outre ordonné de prendre un certain nombre de mesures, dont le recours à des compétences qualifiées en matière de gestion, tout en évitant les intermédiaires dans l'importation des matières brutes.

PORTS - GESTION

Le président Tebboune ordonne la fermeture immédiate des ports secs non autorisés

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné la fermeture immédiate des ports secs non autorisés, et de faire obligation à ceux autorisés de se doter de scanners pour faciliter le contrôle par les douanes et renforcer les mesures de sécurité, a indiqué un communiqué de la présidence. A l'issue d'un exposé sur la maîtrise des importations de services et la problématique des ports secs, présenté dimanche par le ministre des Finances lors du conseil des ministres, M. Tebboune a mis en garde contre les risques que représentent certains ports secs, dans leur état actuel, pour la sécurité et la souveraineté nationales ainsi que pour le Trésor public.

Le Président a également chargé le Gouvernement de réorganiser ce secteur et de l'annexer aux ports nationaux en vue de garantir le service de maintenance après-

vente, la sécurité et la souveraineté nationales, et de mettre un terme au gaspillage de la devise. Durant son exposé, le ministre des Finances a proposé le traitement de la problématique des ports secs en préconisant une révision globale du système en vigueur.

Intervenant à ce sujet, le président de la République a ordonné de développer la flotte maritime nationale pour être en mesure, d'ici la fin de l'année en cours, de prendre en charge totalement le transport des marchandises, ce qui permettra de réaliser des économies en devises, d'éviter la surfacturation et de consolider l'économie nationale. En matière de maintenance, M. Tebboune a ordonné que la priorité absolue dans l'octroi des contrats de maintenance soit accordée "aux enfants de la patrie", en relevant que certains contrats signés avec des parties étrangères pour de longues

durées ne prévoient pas de transfert technologique alors que le niveau des diplômés des universités algériennes s'est amélioré. Par ailleurs, il a mis l'accent sur l'importance d'intégrer l'intelligence nationale dans ce secteur et de réduire graduellement la dépendance vis-à-vis des prestations étrangères. "Même si certains bureaux d'études locaux n'atteignent pas le niveau international, il faudrait les soutenir et les encourager à diversifier leurs spécialités et à s'organiser en coopératives", a-t-il insisté ajouté. La Commission des finances et budget de l'APN avait déjà soulevé, le mois dernier, les contraintes liées notamment à la gestion de ces ports secs et leur impact qui pèse lourdement sur l'économie nationale, et ce lors de l'audition du Directeur général des douanes consacrée à l'examen de la loi de finances complémentaire 2020.

DOUANES ALGÉRIENNES

Entrée en service du nouveau Système d'information en 2022 (DG)

Le Directeur général des douanes, Noureddine Khaldi a annoncé, dimanche à Alger, l'entrée en service en 2022 du nouveau système informatique.

Lors de son exposé devant les membres de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre de l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2017, le DG des Douanes a précisé que la mise en œuvre de ce nouveau système, conçu dans le cadre d'une coopération algéro-coréenne, constitue "un des éléments sur lesquels nous mettons pour promouvoir la gestion douanière et accroître son efficacité".

Il a, toutefois, souligné l'importance d'accompagner son lancement par des textes juridiques afin de protéger l'écono-

mie nationale et d'améliorer le statut social du douanier en vue d'atteindre les objectifs escomptés.

Dans le même sillage, M. Khaldi a indiqué que les niveaux des salaires faisaient partie des facteurs ayant été à l'origine de l'apparition de la corruption au sein de ce corps, soulignant la nécessité d'éviter les jugements hâtifs et accusations de corruption à l'encontre du corps des Douanes qui compte des compétences intégrées et nationalisées.

Les Douanes algériennes souffrent également de manque de moyens par rapport à l'ampleur de leurs responsabilités, selon M. Khaldi qui a souligné que le corps a fait l'objet, ces dernières années, d'une "marginalisation systémique et

d'une restriction des prérogatives pour des raisons inconscientes", rappelant les répercussions de tels décisions, dont l'aggravation des phénomènes de transfert illicite de capitaux et de devises. Concernant les recettes douanières de l'exercice 2017, les chiffres présentés par le DG montrent que l'administration des douanes a procédé au recouvrement de 1.005,81 mds Da, soit une hausse de 1,5 % par rapport à l'exercice 2016.

Près de 85% de ces recettes constituées de droits douaniers d'un montant de 364,57 mds Da et de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) d'un montant s'élevant à 594,81 mds Da, sont affectées au budget de l'Etat.

Le taux de réalisation des recettes douanières de l'année 2017 par rapport aux prévisions

de la Loi de finances 2017, est estimé à 105,5% pour les droits douaniers et à 90,90% pour la TVA.

Lors de la séance présidée par M. Tarek Tridi, président de la Commission, les membres de la commission ont mis en avant la nécessité d'accorder plus d'importance à l'élément humain, à travers la formation, la mise à disposition de moyens humains, la révision des statuts, l'actualisation de l'échelle des salaires et l'octroi d'avantages financiers afin de parer à toutes tentatives de corruption. Ils ont également appelé à la nécessité d'améliorer les procédures relatives à la lutte contre les phénomènes de surfacturation, d'évasion et de fraude fiscales et d'améliorer le contrôle de marchandises contrefaites.

PRIX DU PÉTROLE

Le Brent recule à 38 dollars à Londres

Le pétrole perdait du terrain lundi, pénalisé par la possibilité d'une deuxième vague de contamination au Covid-19 après la découverte d'un nouveau foyer de contamination en Chine, signal inquiétant pour la reprise de la demande en or noir.

Lundi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 38,19 dollars à Londres, en baisse de 1,39% par rapport à la clôture de vendredi.

A New York, le baril américain de WTI pour le mois de juillet perdait 2,34%, à 35,41 dollars, après s'être aventuré sous les 35 dollars en cours de séance asiatique.

Selon les analystes, le recul des cours du brut est directement lié à "la recrudescence des cas de coronavirus à Pékin ainsi que dans certaines régions des Etats-Unis qui alimentent les craintes d'un début de deuxième vague d'infections et la nécessité de nouvelles mesures de confinement".

Les autorités chinoises ont annoncé dimanche la découverte



d'un nouveau foyer de contamination autour d'un marché de gros à Pékin, ce qui a entraîné le confinement de 11 zones résidentielles dans les environs.

Dix zones supplémentaires ont été placées en quarantaine lundi.

Aux Etats-Unis, même si le dernier bilan quoti-

dien du nombre de morts s'est inscrit en forte baisse, la crise sanitaire demeure préoccupante, ayant gagné les Etats du Sud et de l'Ouest, après avoir surtout touché le Nord-Est du pays. Et au Japon aussi, les craintes d'une deuxième vague sont vives: après 47 nouveaux cas d'infection à

Tokyo annoncés dimanche, 50 cas supplémentaires auraient été détectés lundi, selon Fuji TV.

La baisse des cours du brut "pourrait même s'accélérer", prévient Ipek Ozkardeskaya, analyste, devant "ces craintes d'une seconde vague de contagion".

ALIMENTATION - FAO

Les marchés mondiaux des produits alimentaires dans l'incertitude en 2020-2021

Les marchés des produits alimentaires restent dans l'incertitude pendant plusieurs mois encore à cause du COVID-19 mais le secteur de l'agroalimentaire devrait s'avérer plus résilient que d'autres face à la crise pandémique, selon un nouveau rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Ce rapport sur les perspectives de l'alimentation donne à voir les premières prévisions sur les tendances de la production et des marchés en 2020-2021 pour les produits alimentaires les plus commercialisés - soit les céréales, les huiles végétales, la viande, les produits laitiers, le poisson et le sucre.

S'agissant des tendances et perspectives clés pour les principales denrées alimentaires en 2020/2021, le rapport de l'Organisation onusienne souligne que "malgré les incertitudes causées par la pandémie, les premières prévisions de la FAO pour la période 2020/21 indiquent une situation confortable pour l'offre et la demande de céréales".

Les premières prévisions suggèrent que la production mondiale de céréales en 2020 pourrait dépasser de 2,6% le niveau record de l'année dernière.

Quant au commerce mondial de céréales en 2020/2021, il devrait atteindre les 433 millions de tonnes, soit une augmentation de 2,2% (9,4 millions de tonnes) par rapport à 2019/2020.

Concernant la viande, les prévisions indiquent que sa production totale dans le monde devrait diminuer de 1,7% en 2020, à cause des maladies animales, des perturbations sur les marchés dus au COVID-19, et des effets persistants des sécheresses.

Pour le poisson, la FAO prévoit que la pandémie du COVID-19 continuera à avoir de lourdes conséquences cette année sur les marchés des produits de la pêche, en particulier les produits frais et les espèces couramment utilisées dans la restauration.

Concernant le sucre, les prévisions indiquent que sa production mondiale en 2019-2020 devrait baisser pour la deuxième année consécutive.

Pour le lait, il est indiqué que "malgré les perturbations sur les marchés causés par la pandémie du COVID-19, la production mondiale de lait s'avère résiliente, et pourrait même connaître une hausse de 0,8 pour cent en 2020".

Cependant, les prévisions indiquent que les exportations mondiales des produits laitiers devraient subir une contraction de 4%, et la demande d'importations connaître des difficultés.

Quant aux huiles végétales, les dernières prévisions 2019/2020 de la FAO indiquent une situation mondiale marquée par une baisse de l'offre et la demande, à cause d'une forte diminution de la production. Les prévisions provisoires pour 2020/2021 suggèrent que l'offre pourrait rester trop faible par rapport à la demande.

Dans un autre chapitre, la FAO montre que "si l'on compare la situation actuelle aux crises mondiales des prix des produits alimentaires de 2007-2008, le monde est dans une meilleure position aujourd'hui puisque les perspectives de la production mondiale de produits alimentaires sont positives, les stocks sont fournis, les cours internationaux des produits alimentaires sont faibles et le commerce est davantage mondialisé.

De plus, les décideurs politiques ont plus d'expérience dans la gestion des crises mondiales, et ils sont également mieux informés et mieux préparés.

"Néanmoins, bien que globalement il y ait assez de nourriture pour tout le monde, la forte baisse de la croissance économique provoquée par la pandémie s'est traduite par des difficultés à accéder à la nourriture, limitant la capacité des personnes à se procurer assez de nourriture, en particulier dans les pays déjà touchés par des souffrances liées à la faim et par d'autres crises bien avant le COVID-19", note la FAO.

Le rapport annonce, par ailleurs, une amélioration des indices FAO des prix des produits alimentaires, qui est largement reconnu comme le principal indicateur de l'évolution des prix sur les marchés internationaux des produits alimentaires.

APS

SAHARA OCCIDENTAL

Le gouvernement néo-zélandais appelé à cesser ses importations illégales de phosphate sahraoui

L'organisation spécialisée dans la protection des ressources naturelles sahraouies, "Western Sahara Campaign-NZ", a exigé du gouvernement néo-zélandais de cesser ses importations illégales de phosphate extrait du Sahara occidental occupé.

Dans un communiqué publié samedi dans la presse locale, l'organisation a regretté qu'"une fois de plus, les sociétés d'engrais néo-zélandais Ravensdown et Ballance Agri-Nutrients continuent de participer au pillage des ressources naturelles du Sahara occidental".

"On peut voir que les intérêts financiers de certaines entreprises néo-zélandaises ont prévalu sur les engagements liés aux droits internationaux et aux droits de l'Homme", lit-on dans le texte de l'organisation.

Pour cette raison, Western Sahara Campaign-NZ "appelle le gouvernement à contraindre Ravensdown et Ballance Agri-Nutrients à cesser l'importation illégale de phosphate extrait du Sahara occidental".

"Le manque de détermination du gouvernement et la poursuite des activités des deux sociétés portent atteinte au prestige de la Nouvelle-Zélande", a



expliqué l'organisation. "Il est temps que les Néo-Zélandais disent non au phosphate taché de sang", a insisté l'ONG.

Une complicité avec l'occupant marocain

L'organisation a rappelé qu'"au cours du dernier exercice, la trésorerie du régime marocain a reçu près de 30 millions de dollars des deux sociétés néo-zélandaises en échange de phosphate du Sahara occidental".

Cependant, regrette l'ONG, le peuple du Sahara occidental, n'a pas profité et n'est pas d'accord avec ce commerce illégal de leurs ressources naturelles.

"La société marocaine OCP extrait la roche pour le profit marocain, sans offrir aucune sorte de retour au peuple du Sahara occidental, les Sahraouis", a dénoncé l'ONG néo-zélandaise, soutenant que "des milliers de Sahraouis déplacés vivent dans des camps près de

Tindouf, en Algérie, dans des conditions défavorables où ils se trouvent depuis l'invasion marocaine en 1975".

Actuellement, indique encore l'ONG, "les camps connaissent des pénuries de nourriture et de médicaments en raison de la pandémie de Covid-19".

"La valeur actuelle de l'expédition à bord de Trans Spring (4 millions de dollars) pourrait fournir de la nourriture aux camps pendant un an", a-t-elle estimé, regrettant encore que "dans les bons et les mauvais moments pour les Sahraouis, Ravensdown et Ballance Agri-Nutrients continuent d'atteindre leurs objectifs derrière le dos de ces personnes affamées et déplacées".

"Encore une fois, les intérêts financiers des entreprises néo-zélandaises semblent avoir dépassé les obligations légales, éthiques et relatives aux droits de l'Homme", a dénoncé

l'organisation Western Sahara Campaign-NZ.

La société civile néo-zélandaise s'insurge

Mike Barton, membre de l'ONG, a déclaré: "Nous exhortons le gouvernement à intervenir et à contraindre Ravensdown et Ballance Agri-Nutrients à arrêter immédiatement leurs importations illégales de phosphate du Sahara occidental".

"Nous appelons également Ravensdown et Ballance Agri-Nutrients à examiner leurs positions respectives et cesse d'aider à piller le Sahara occidental. Pour le moment, ces importations récompensent financièrement l'agresseur, le Maroc".

Barton a souligné que "le manque d'action du gouvernement néo-zélandais et l'intransigeance de Ravensdown et Ballance Agri-Nutrients nuisent à la réputation et à la position de notre pays dans le monde".

"Nous invitons tous les Néo-Zélandais à faire pression sur leurs représentants locaux pour mettre fin à cette honte et à cette page sombre de notre histoire moderne.

Il est temps que les Néo-Zélandais disent NON au commerce du phosphate taché du sang", a-t-il conclu.

LEVÉE TOTALE DU CONFINEMENT À SKIKDA

Entre satisfaction et appréhension

La levée totale du confinement dans la wilaya de Skikda, décidée dans le cadre des mesures prises par le Premier ministre, a suscité dimanche l'appréhension des uns et la satisfaction des autres.

Nonobstant, la vie a repris son cours normal au chef lieu de wilaya et à travers toutes communes, où un mouvement "soutenu" a été constaté après l'ouverture des magasins de vêtements et des chaussures dans le cadre de la deuxième phase de la reprise de l'activité économique dans le pays, au titre d'un plan d'action arrêté par le Premier ministre.

Au centre ville, Kamel, un citoyen rencontré par l'APS, a valorisé cette décision estimant que "le déconfinement décidé au profit de la wilaya de Skikda nous permet de souffler et de sortir de la monotonie qui persiste depuis 3 mois".

Alors que Ilyès, un autre citoyen avertit et insiste sur l'importance du "strict respect des mesures de prévention", car ajoute-il "le virus est toujours parmi nous et aucun vaccin anti-Covid-19 n'a été à ce jour trouvé". Au centre ville de Skikda, beaucoup de commerçants ainsi que leurs clients affichent un haut sens de responsabilité en respectant les mesures de prévention recommandées comme le port de bavettes et la distanciation physique avec pas plus de 3 clients dans le magasin.

Dans certains marchés populaires comme "Souika", "la cité Lassya" et "Salah Bou El Karoua" ainsi qu'au marché couvert du centre ville de Skikda, une certaine "négligence" est observée, où des clients en nombre important investissent les lieux sans tenir compte des mesures de prévention.

S'agissant de la levée de la mesure de mise en congé exceptionnel rémunéré des 50% des effectifs du secteur économique, plusieurs employés qui étaient concernés par cette disposition dans le cadre du confinement sanitaire partiel ont rejoint dimanche leurs postes de travail.

A titre d'exemple, 600 employés sur les 800 que compte l'entreprise portuaire de Skikda ayant bénéficié de cette disposition sont retournés à leur travail, alors que les femmes enceintes, ou celles qui ont des enfants en bas âge ainsi que les personnes souffrant de maladies chroniques n'ont pas encore repris le travail, a déclaré à l'APS, le directeur général de l'entreprise, Imad Eddine Tanfour.

Selon le même responsable, l'entreprise assurait le transport pour ses employés en poste depuis le début du confinement sanitaire partiel et continuera à l'assurer pour les employés qui viennent de reprendre le travail en attendant la reprise des activités du secteur du transport urbain.

SÛRETÉ DE WILAYA D'ORAN

Démantèlement d'un réseau transfrontalier de trafic de stupéfiants

Les éléments de la première Brigade de Recherche et d'Investigation (BRI 1) de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Oran ont démantelé un réseau transfrontalier spécialisé dans le trafic de stupéfiants et à saisir 19.600 comprimés de psychotropes, ainsi que l'arrestation de trois individus, a-t-on appris, lundi, de ce corps de sécurité.

Selon la même source, les policiers ont démantelé, dernièrement, un réseau criminel organisé transfrontalier, spécialisé dans le trafic, le stockage, la distribution et le transport de psychotropes, composé de trois personnes, âgées de 25 à 45 ans, dont des repris de justice. L'arrestation a fait suite à l'exploitation d'informations faisant état de l'activité d'un membre de ce réseau, qui commercialisait les psychotropes au centre-ville, indique la même source, ajoutant que la surveillance de cet individu a abouti à son arrestation.

La fouille de l'individu et de l'endroit où il se trouvait a permis la découverte et la saisie d'une quantité de 1.400 comprimés de psychotropes de marque "Rivotril".

Poursuivant leur enquête et après extension de compétence vers une wilaya de l'ouest et la perquisition d'un endroit suspect, les policiers ont procédé à l'arrestation de la tête pensante de ce réseau, dont l'activité illicite s'étendait des frontières sud du pays vers les wilayas de l'ouest, ainsi qu'un troisième complice.

Les enquêteurs ont saisi 18.200 autres comprimés de psychotropes "Rivotril", soit au total quelque 19.600 comprimés, ainsi que deux véhicules utilitaires et deux motos servant au transport et à la commercialisation de la marchandise prohibée et une somme de 89.000 dinars issue des revenus de ce trafic.

Les trois individus seront présentés, incessamment, devant la justice, a-t-on indiqué de même source.

PERSONNES ÂGÉES

Le CNDH appelle à leur accorder plus d'intérêt

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a appelé dimanche à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées à accorder davantage d'intérêt à cette catégorie, à travers notamment le durcissement des mesures de prévention et le renforcement de la prise en charge sanitaire, sociale et psychologique.

La célébration de cette journée intervient cette année "dans une conjoncture difficile dans le monde, du fait du Coronavirus, accentuant, ainsi, les souffrances et le mal-être de la catégorie des personnes âgées, la plus touchée par la pandémie", a indiqué un communiqué du CNDH.

A cette occasion, le CNDH a préconisé le renforcement des mécanismes de prévention de la maltraitance, à travers la diversification des canaux de sensibilisation, l'encouragement de la médiation familiale, l'octroi d'une aide au profit des



descendants pour la prise en charge de leurs ascendants, en sus du renforcement des canaux du dialogue intergénérationnel, à travers l'organisation de

visites régulières menées par des enfants et des jeunes dans les Foyers pour personnes âgées (FPA).

Le CNDH a, enfin, appelé au durcissement des sanctions concernant la violence faite aux personnes âgées, à la création d'un service de gériatrie au niveau de chaque wilaya et à la réactivation de toutes les dispositions prévues par la Loi n 10-12 du 29 décembre 2010, relative à la protection des personnes âgées et à l'amélioration de leurs conditions au sein des familles ou en dehors des familles.

NOYADE À BOUHAROUNE (TIPASA)

Inhumation du jeune Belkacem dans une atmosphère empreinte de solidarité et d'émotion

Le jeune Belkacem, mort par noyade après avoir sauvé deux personnes d'une mort certaine, a été enterré dimanche après midi au cimetière de Khemisti (Tipasa) dans une atmosphère empreinte de solidarité et de tristesse.

L'acte héroïque du défunt, mort par noyade vendredi dernier au niveau de la plage rocheuse interdite à la baignade de Saïdia, a suscité un énorme élan de solidarité nationale, ceci d'autant plus que ce jeune "héros" était handicapé de la main droite.

Une atmosphère triste régnait durant les funérailles qui se sont déroulées en présence des autorités locales civiles, militaires et sécuritaires, au moment où des groupes de jeunes bénévoles s'attelaient à la distribution de bavettes de protection contre la pandémie du Covid-19, tout en recommandant aux personnes présentes de respecter la distanciation sociale, sous les cris de "Allah Akbar" (Allah est grand) qui ont accompagné le défunt, "Chahid de l'humanité", comme qualifié par certains, jusqu'à sa dernière demeure.

Un grand nombre de citoyens a assisté aux funérailles de ce travailleur journalier, issu d'une famille modeste et ayant passé sa vie entre le port de pêche de Bouharoune et ses plages rocheuses.

"Il était loin d'imaginer ce que le destin lui réservait durant cette matinée de vendredi", a déclaré triste un de ses amis à l'APS, racontant que le défunt était en compagnie d'amis, dans une forêt donnant vue sur la plage rocheuse de Saïdia, lorsqu'ils entendirent des cris au secours en provenance de la mer. Sans réfléchir, Belkacem a couru en direction de la plage, a-t-il poursuivi. Le sauvetage de la première

personne a duré une vingtaine de minutes. "Il est ensuite retourné en mer pour sauver la zème personne.

Il était énormément fatigué car il nageait avec une seule main, la zème étant paralysée, mais il n'a pas abandonné luttant de toutes ses forces contre les courants marins pour sauver le 3ème noyé.

Mais le destin en a décidé autrement.

Il se noyèrent tous les deux", a raconté l'ami témoin de ce drame, encore sous le choc.

D'intenses opérations de recherches ont été engagées ce jour là, par les plongeurs de la protection civile, mais également les forces maritimes et des marins de la région, dont les efforts ont été couronnés par le repêchage, le même jour, de la dépouille du 3ème noyé que Belkacem avait tenté de sauver.

A noter que les agents de la protection civile de Tipasa ont repêché, très tôt dans la matinée de dimanche, la dépouille du jeune "héros", mort noyé après avoir sauvé deux personnes d'une mort certaine par noyade, portant ainsi à deux le nombre de victimes par noyade à Bouharoune, a-t-on appris auprès du chargé de la communication auprès des services de ce corps constitué.

"L'équipe des plongeurs a retrouvé le corps du jeune héros tôt le matin aux environs de 06H00 au niveau de la plage rocheuse interdite à la baignade de Saïdia, à Bouharoune, après 48 heures de recherche intenses", a indiqué le lieutenant Mohamed Michalich dans une communication avec l'APS, signalant le transport de la dépouille à la morgue de l'hôpital de Koléa. Le défunt s'était noyé vendredi, après avoir sauvé deux jeunes gens, avant de

retourner en mer pour sauver une 3ème personne, qui se trouvait avec eux.

Il a été malheureusement emporté par la force des courants marins, avec la personne qu'il tentait de sauver, morte également par noyade, a ajouté le même responsable.

Le corps du troisième baigneur que Belkacem n'a pas pu sauver a été repêché, le jour de l'accident par les agents de la protection civile, suite à d'intenses recherches engagées par les forces maritimes à bord de zodiacs, des plongeurs professionnels et des bénévoles, est-il précisé de même source.

Cet acte héroïque réalisé par le défunt Belkacem, un jeune handicapé d'une main originaire de la ville côtière de Bouharoune, a suscité un énorme élan de solidarité.

Plusieurs marins de la région s'étaient portés volontaires pour contribuer aux recherches, avec leurs propres embarcations, au moment où son domicile familial n'a pas désempli depuis l'accident, de citoyens de tous bords, venus manifester leur soutien à sa famille.

Selon la même source, "la protection civile de Tipasa est intervenue immédiatement après avoir reçu l'appel au secours, avec la constitution d'une cellule de crise pour coordonner les recherches".

Le wali de Tipasa Hadj Moussa Omar, s'était déplacé hier samedi, à la plage de Saïdia, où il s'était enquis personnellement de l'avancée des recherches.

Il avait affirmé, sur place, "la mobilisation de l'Etat, avec tous ses services, pour retrouver le corps du héros Belkacem", tout en exprimant son "soutien" et sa "solidarité" avec sa famille.

ORAN

Saisie de 11,5 kg de kif traité et 500 grs de cocaïne

Les services des douanes de la wilaya d'Oran ont procédé dernièrement à la saisie de 11,5 kg de kif traité et 500 grammes de cocaïne a-t-on appris, lundi de la direction régionale des douanes.

Cette opération a été menée par les agents de la brigade mobile de l'inspection divisionnaire des douanes

d'Arzew en collaboration avec les éléments de l'armée nationale populaire ANP, suite à l'exploitation d'informations, a-t-on ajouté de même source.

Cinq individus, dont une femme, ont été arrêtés et quatre véhicules ont été saisis, a indiqué la même source.

JOURNÉE MONDIALE DU DON DU SANG Le monde marque l'événement sur fond de Covid-19

La Journée mondiale du don du sang a été célébrée dimanche par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et plusieurs pays alors que les stocks de ce liquide vital ont atteint un niveau critique, selon l'agence onusienne, qui en raison de la pandémie actuelle de Covid-19, elle mènera cette année une campagne virtuelle.

L'OMS a placé la campagne 2020 de la Journée mondiale du donneur de sang sous le thème "Du sang sécurisé pour sauver des vies", avec le slogan "Donner son sang pour améliorer la santé dans le monde".

L'idée est de mettre l'accent sur la contribution qu'un donneur individuel peut apporter pour améliorer la santé des autres membres de la communauté, explique l'agence dans un communiqué publié sur son site officiel. "Les dons de sang sont nécessaires partout dans le monde pour que les individus et les communautés aient accès à du sang et à des produits sanguins sécurisés et de qualité tant dans des situations normales que dans des situations d'urgence", souligne-t-on.

Dans le cadre de cette campagne, l'OMS appelle "un plus grand nombre de personnes dans le monde



entier à sauver des vies en se portant volontaires pour donner leur sang régulièrement".

La journée et le thème sont également un appel à l'action destiné à tous les gouvernements, à toutes les autorités sanitaires nationales et à tous les services nationaux de transfusion pour consacrer les ressources suffisantes et mettre en place des systèmes et des infrastruc-

tures permettant notamment de dispenser des soins de qualité aux donneurs, promouvoir et appliquer l'usage clinique approprié du sang, et mettre en place des systèmes de contrôle et de surveillance pour l'ensemble de la chaîne des transfusions sanguines.

La campagne de cette année a pour objectifs entre autres : de mobiliser l'appui aux niveaux natio-

nal, régional et mondial auprès des gouvernements et des partenaires du développement pour investir dans les programmes nationaux de transfusion, les renforcer et les inscrire dans la durée.

D'après l'OMS, la plupart des pays à revenu faible ou intermédiaire peinent à proposer du sang sécurisé car les dons sont peu nombreux et les équipements pour tester le sang sont rares.

À l'échelle mondiale, 42 % du sang est collecté dans les pays à revenu élevé, qui ne comptent que 16 % de la population mondiale.

La Journée mondiale du donneur de sang est célébrée chaque année le 14 juin.

En plus de remercier les donneurs, cette journée a pour objectif de sensibiliser le public au besoin mondial de sang sécurisé et au rôle que chacun peut jouer.

CORONAVIRUS Le Pérou libère 1.500 détenus pour éviter les contaminations

Le Pérou a libéré 1.500 détenus condamnés à des peines légères afin de réduire la surpopulation dans ses prisons, où ont eu lieu des mutineries parfois suscitées par la crainte de la contamination au coronavirus, a annoncé le gouvernement dimanche.

"Un total de 1.502 personnes sont sorties de divers établissements pénitentiaires et centres de rééducation du pays", a déclaré le ministre de la Justice, Fernando Castaneda, cité dans un communiqué de son ministère.

Ces libérations se sont étalées sur une période de deux mois.

Le gouvernement avait adopté le 14 avril un plan pour libérer quelque 3.000 détenus.

Le Pérou est actuellement le deuxième pays de la région derrière le Brésil en termes de contaminations au Covid-19, avec 229.736 contaminations enregistrées.

En termes de décès, il est troisième avec 6.688 morts derrière le Brésil et le Mexique.

La crainte du coronavirus a provoqué plusieurs mutineries dans les prisons péruviennes ainsi qu'une crise due au manque de matériel sanitaire dans ces établissements. Selon les autorités, 212 détenus sont morts du Covid-19 et au moins 67 autres sont actuellement hospitalisés après avoir été contaminés.

Quinze surveillants sont eux aussi morts de la maladie et 17 autres sont en traitement.

La diffusion du virus dans les prisons péruviennes a entraîné la démission de plusieurs centaines de membres du personnel pénitentiaire.

La mutinerie la plus grave liée au virus a eu lieu fin avril dans la prison Miguel Castro, située à l'est de Lima.

Neuf détenus sont morts et il y a eu 67 blessés, dont des détenus, des surveillants et des policiers.

INDONÉSIE - ENQUÊTE Plus de 100 000 cas de désinformation sur le COVID-19

Le groupe de travail indonésien contre le COVID-19 a découvert que plus de 100.000 occurrences de fausses nouvelles liées à la maladie du nouveau coronavirus circulaient dans le public à travers l'archipel, a déclaré lundi un responsable.

Le nombre de fausses nouvelles découvertes s'élève à 137.829, selon Darmawan Sutawijaya, officier de police en charge du maintien de l'ordre et de la sécurité du groupe de travail.

"Au moins 104 personnes sont soupçonnées, dont 17 ont été arrêtées pour suspicion de propagation de désinformation en ligne sur le coronavirus", a-t-il déclaré.

Il a ajouté que certaines avaient propagé des contre-vérités en affirmant qu'un patient était mort du COVID-19, que le virus s'était déjà propagé à une zone particulière, et que des étrangers avaient amené le virus dans les pays.

Début mars, le ministre de la Communication et de l'Information Johnny G.

Plate avait déclaré que les personnes rédigeant et propageant des fausses nouvelles seraient punies, en vertu de la loi sur l'information et les transactions électroniques de 2008, de six ans d'emprisonnement et d'une amende d'un milliard de roupies indonésiennes (70.209 dollars).

UN SÉISME DE MAGNITUDE 5,7 SECOUE L'EST DE LA TURQUIE Un mort (nouveau bilan)

Un séisme de magnitude 5,7 a secoué dimanche la province de Bingol dans l'est de la Turquie, faisant un mort, ont annoncé des responsables locaux.

Un précédent bilan faisait état de trois blessés.

Un membre du personnel de sécurité s'est retrouvé enseveli après l'effondrement d'un tour d'observation dans le village de Karliova/Kaynarpinar, où se trouve l'épicentre du tremblement de terre qui s'est produit à 14H24 GMT, a expliqué dans un communiqué le bureau du gouverneur local Kadir Ekinci.

"Malheureusement, ce garde qui assurait la sécurité, coïncé sous les décombres, n'a pu être sauvé", a-t-il ajouté. Un de ses collègues en a en revanche été extirpé vivant par les secours. La Turquie se trouve dans une région de forte activité sismique.

Une quarantaine de personnes sont mortes en janvier dans un séisme de magnitude 6,8 à Elazığ, dans l'est.

CORONAVIRUS 51.000 enfants menacés par la perturbation des services essentiels de santé (ONU)

L'ONU a averti lundi que quelque 51.000 enfants de moins de cinq ans pourraient mourir au Moyen-Orient et en Afrique cette année si la perturbation des services essentiels de santé se prolonge, la pandémie de Covid-19 entravant notamment les vaccinations de routine.

"Les systèmes de santé subissent des pressions sans précédent en raison de la pandémie de Covid-19, et bien qu'il n'y ait pas beaucoup de cas de nouveau coronavirus chez les enfants dans la région, il est clair que le virus affecte directement leur santé", ont expliqué l'Organisation des Nations unies pour l'enfance (Unicef) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dans un

communiqué conjoint. Si la perturbation des services de santé et de nutrition de base se poursuit, "plus de 51.000 enfants de moins de cinq ans pourraient mourir dans la région d'ici la fin de 2020", prévient le texte. Cette "sombre projection" est due notamment au fait que "de nombreux agents de santé de première ligne ont détourné leurs efforts pour répondre à l'épidémie" du Covid-19.

En outre, "les restrictions de mouvement et les obstacles économiques empêchent davantage l'accès des populations aux soins de santé", selon le texte. L'Unicef et l'OMS appellent à une "reprise complète et en toute sécurité des campagnes de vaccination et



des services de nutrition, avec des mesures de prévention strictes face au virus".

INDE Les criquets pèlerins envahissent le Madhya Pradesh

Des nuées de criquets pèlerins ont envahi dimanche l'Etat indien de Madhya Pradesh (centre), ce qui a incité le département de l'Agriculture à lancer une alerte pour localiser les trajets de déplacement des insectes et à effectuer la nuit une pulvérisation des pesticides. La vague d'invasion acridienne s'abat en particulier sur les districts de Bhopal et de Raisen avec des essais qui se propagent dans des zones d'environ 1,5 chacune, selon des médias locaux.

"Les autorités effectuent des pulvérisations d'insecticides pendant la nuit car les essaims volent généralement le jour et se reposent pendant la nuit.

Nous espérons contrôler en urgence la situation", a



indiqué le directeur adjoint du département de l'Agriculture de Bhopal, Singh Sonaniya, faisant savoir qu'environ 35 districts ont été jusqu'à présent touchés par les criquets pèlerins.

Les Etats indiens de l'ouest et du centre font face depuis quelques semaines à

la pire invasion de criquets pèlerins depuis des décennies.

Les criquets pèlerins qui sont entrés, depuis mai dernier, dans l'Etat du Rajasthan (ouest) en provenance du Pakistan voisin se sont déplacés en un temps record vers le centre du pays en raison des vents favora-

bles et de la hausse des températures, selon des responsables locaux.

Malgré les infestations à grande échelle, le gouvernement et les experts agricoles ne prévoient pas de dégâts majeurs des cultures car il s'agit pour l'instant de la saison de soudure, l'écart entre la récolte précédente et la prochaine saison de plantation.

Un criquet pèlerin mange chaque jour à peu près son propre poids en nourriture, soit environ deux grammes, selon l'observatoire des acridités des Nations unies.

Un essaim d'un kilomètre carré comprend plus de 40 millions de criquets, qui consomment en une journée autant de nourriture que 35.000 personnes.

S A N T É - A L G É R I E

112 nouveaux cas, 129 guérisons et 10 décès en Algérie durant les dernières (Fourar)

Cent-douze (112) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 129 guérisons et 10 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué lundi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 11.031, soit 25 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 777 alors que le nombre des patients guéris passe à 7.735, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19.

Les nouveaux cas de décès ont été recensés dans les wilayas de Blida, Sétif, Sidi Bel Abbes, Bouira, Oum El Bouaghi, Tiaret, Tissemsilt, Bejaia, M'sila et Constantine,

a ajouté Dr. Fourar, notant que les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 66% du total des décès.

En outre, 29 wilayas ont enregistré des taux inférieurs au taux national, alors que 12 autres n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus durant les dernières 24 heures. Par ailleurs, le nombre de patients ayant bénéficié du protocole de traitement en vigueur (basé sur Hydroxy-chloroquine) s'élève à 22 539, dont

9458 cas confirmés selon les tests virologiques (PCR) et 13 081 cas suspects selon des indications de l'imagerie et du scanner, a poursuivi Dr. Fourar, précisant que 39 patients sont actuellement en soins intensifs. Le Docteur Djamel Fourar a affirmé, à cette occasion, que le port obligatoire des masques protecteurs est un devoir national et un comportement responsable pour réduire la propagation du virus.

HÔPITAL MUSTAPHA PACHA Près de 2 000 poches de sang collectées durant le ramadhan

Près de 2.000 poches de sang ont été collectées par le Centre de transfusion sanguine (CTS) du CHU Mustapha Pacha durant le ramadhan, suite au lancement de la plateforme électronique d'inscription à distance pour le don de sang, a indiqué dimanche le chef du centre, Dr Friga Issam. Près de 1.800 poches de sang ainsi que des poches de plaquettes ont été collectées au CTC du CHU Mustapha Pacha, a déclaré Dr Friga à l'APS lors d'une campagne de don de sang organisée par le centre en collaboration avec l'association des Anciens Scouts musulmans algériens (SMA) et l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) à la salle Harcha Hacène dans la commune de Sidi M'hamed.

Cette quantité a été collectée grâce aux opérations de don de sang bénévoles effectuées suite au lancement de la plateforme électronique d'inscription à distance pour le don de sang qui a permis l'inscription de 2.250 donneurs durant le ramadhan dont certains ne remplissaient les conditions après analyses médicales, a-t-il indiqué, précisant que plus de 5.500 donneurs ont été inscrits depuis le début de la pandémie du coronavirus. Depuis trois mois et suite à la propagation du coronavirus (Covid-19), le CTC a lancé une plateforme électronique qui permet aux donneurs (individus, associations ou organismes) de s'inscrire à distance et de prendre rendez-vous pour un don de sang, suivant un calendrier, a indiqué Dr Friga, précisant que les conditions de prévention sont rigoureusement respectées. Jusqu'à présent, aucun cas de transmission du virus par transfusion sanguine n'a été enregistré, aussi bien en Algérie qu'à travers le monde, selon le responsable.

En dépit du léger recul du nombre de donneurs en raison de leur crainte d'une infection par le Coronavirus par rapport au mois de Ramadan de l'année dernière, le Centre n'a pas eu recours, pendant Ramadan 2020, au plan exceptionnel (réserve de sang) du fait du stock suffisant pour 10 jours, a ajouté la même source. A cette occasion, il a salué la réponse des citoyens et leur disposition de donner leur sang, expliquant que 60% des dérivés du sang au niveau Centre de prélèvement de l'Hôpital Mustapha Pacha sont destinés à la satisfaction des besoins d'autres hôpitaux qui en ont besoin, notamment les groupes sanguins rares et négatifs (-). Il a également rappelé l'organisation de plusieurs campagnes de don de sang durant les nuits de Ramadan, en coordination avec l'Agence nationale du sang (ANS), la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), le Croissant-Rouge algérien (CRA) et la Protection civile, avec la participation d'associations à caractère social et humanitaire et d'organismes publics. Le nombre de donneurs au niveau du centre a augmenté d'année en année, passant de 24.000 en 2017 à plus de 26.000 en 2018, pour atteindre en 2019 plus de 28.000, a indiqué Dr. Frika, ajoutant que cela "fait preuve de la propagation des valeurs de don de sang, suite aux campagnes de sensibilisation auprès de différentes catégories de la société". Enfin, il a souligné l'importance d'inculquer le don de sang volontaire et régulier, car étant une substance vitale qui sauve la vie des malades et des blessés au niveau des différents services médicaux et d'urgence, d'autant plus que la durée de conservation des globules rouges ne dépasse pas 24 jours alors que la validité des plaquettes ne va pas au-delà de cinq jours, ce qui nécessite de renouveler en continu le stock de sang.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES Le Président Tebboune ordonne le durcissement du contrôle sanitaire à travers le territoire national

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a ordonné lors de la réunion périodique par visioconférence du Conseil des ministres qu'il a présidé dimanche, le durcissement du contrôle sanitaire à travers le territoire national, suite à un exposé présenté par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid sur l'évolution de la situation sanitaire nationale liées au Covid-19, ainsi que sur les dispositions prises pour la juguler.

Le Président Tebboune a également instruit le ministre concerné de se déplacer, si nécessaire, pour prévenir tout besoin que pourrait provoquer un "manque inadmissible" dans un hôpital ou autre en équipements médicaux, qui sont disponibles en quantités suffisantes au niveau de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), pour répondre à toutes les demandes.

Le Président de la République a ordonné aussi le durcissement du contrôle dans certains hôpitaux qui seraient, selon des médias, en surcharge et où des cas de patients non pris en charge seraient enregistrés.

A ce propos, le Président Tebboune a donné des instructions pour la mise à la disposition du ministère d'un avion spécial pour être sur les lieux à tout moment et s'assurer de la véracité des informations relayées ici et là.

La veille de la réunion du Conseil des ministres, le président de la République avait présidé une réunion du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, en présence du Premier ministre, Abdelaziz Djerad.

La réunion a été consacrée à l'évaluation de la situation sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 dans le pays, et l'examen de l'approche scientifique à adopter pour un déconfinement progressif suivant la situation dans chaque wilaya.

L'examen d'une éventuelle réouverture de l'espace aérien et des frontières terrestres et maritimes a été reporté à début juillet.

A l'issue de la réunion, le Président Tebboune a installé les professeurs Kamel Senhadji à la tête de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, Smail Mesbah au poste de vice-président de l'Agence et Elias Zerhouni, Conseiller spécial à l'Agence nationale de sécurité sanitaire composée de personnalités scientifiques et d'experts hautement qualifiés.

Cette Agence fera office de

conseiller scientifique du Président de la République en matière de sécurité sanitaire et de réforme du système sanitaire national.

Ses missions consistent principalement en la mise en place d'une stratégie nationale de sécurité sanitaire, de concert avec les structures concernées, et le contrôle de sa mise en œuvre, outre la coordination des programmes nationaux de prévention et de lutte contre les risques sanitaires.

A cette occasion, le Président Tebboune a donné des instructions à l'effet de promouvoir le secteur de la santé à la hauteur des attentes des citoyens à un système développé garantissant des soins de qualité conformes aux standards internationaux.

Les décisions relatives aux confinements répondent à des considérations scientifiques

Vendredi, lors de son entrevue périodique avec des responsables de médias nationaux, le président de la République avait affirmé que toutes les décisions qui concernent le confinement répondent à des considérations scientifiques et non politiques ou administratives, soulignant que le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus était le seul habilité à prendre de telles décisions, soulignant que le déconfinement total ou partiel était une décision du ressort dudit Comité.

"L'Algérie a lutté, de manière scientifique, contre cette pandémie depuis le début de sa propagation", et "nous serons à la disposition du Comité scientifique et qui jouit d'un haut sens de responsabilité", a poursuivi le Président de la République, précisant: "Tant que nous avons encore des décès et que la propagation de la pandémie demeure maîtrisée, nous ne procéderons pas à un déconfinement total". Le déconfinement total ou partiel vise "la préservation de la santé du citoyen", a souligné le Président Tebboune, rappelant que l'Algérie était parmi les premiers pays à avoir pris des mesures "préventives exemplaires", dont "la mise en quarantaine des étudiants algériens rentrés de Wuhan (Chine), l'équipement des aéroports en moyens de dépistage et de protection, puis la fermeture des universités, des aéroports, des établissements scolaires, des crèches et garderies, des mosquées et des stades", ainsi que "la fermeture des frontières terrestres de concert avec les pays voisins".

Il a été, également, été procédé à des tests même sur les cadavres des victimes de la Covid-19 afin de "prendre les mesures préventives qui s'imposent", en soumettant les sujets contacts des victimes à tests de dépistage, a-t-il ajouté, appelant les citoyens à "l'impératif respect des règles de prévention afin de juguler la pandémie, dont le port de masque et les tests de dépistage".

Le Président de la République avait mis en avant la nécessité de promouvoir "la culture préventive" chez les citoyens, affirmant que "tous les chiffres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus sont précis et fournis de manière scientifique".

Levée totale du confinement à domicile pour 19 wilayas

Samedi, Le Gouvernement a décidé la levée totale du confinement à domicile pour 19 wilayas et l'aménagement des horaires de cette mesure, prise dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, pour le reste des wilayas.

Les mesures retenues, mises en vigueur à compter du 14 juin 2020, restent tributaires de l'évolution de la situation épidémiologique à l'échelle nationale et de chaque wilaya ainsi que du respect des règles sanitaires de prévention et de lutte contre la propagation de l'épidémie. Ce dispositif mis en place sera évalué après 15 jours du début de son application.

La levée totale du confinement à domicile concerne Tamanrasset, Tindouf, Illizi, Saida, Ghardaïa, Naama, El Bayadh, Tiaret, Guelma, Skikda, Jijel, Mostaganem, Tebessa, Tlemcen, Ain Temouchent, El Tarf, TiziOuzou, Ain Defla, Mila.

L'adaptation des horaires de confinement à domicile de 20h00 au lendemain 05h00 du matin pour vingt neuf (29) wilayas.

Il s'agit des wilayas de Boumerdes, Souk Ahras, Tissemsilt, Djelfa, Mascara, Oum El Bouaghi, Batna, Bouira, Relizane, Biskra, Khenchela, M'sila, Chlef, Sidi Bel Abbes, Médéa, Blida, Bordj Bou Arreridj, Tipaza, Ouargla, Bechar, Alger, Constantine, Oran, Sétif, Annaba, Bejaia, Adrar, Laghouat, El Oued.

Il a été également décidé la reprise à travers l'ensemble des wilayas du pays, des activités de transport urbain de voyageurs par bus, par Tramway et par taxi individuel, sous réserve du respect des règles de prévention.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

ETATS-UNIS

382 morts en 24h, bilan journalier le plus faible depuis des semaines

Les Etats-Unis ont enregistré 382 décès supplémentaires au cours des dernières 24 heures, soit le bilan journalier le plus faible depuis plusieurs semaines, selon le comptage dimanche de l'université Johns Hopkins, qui fait référence.

Depuis la fin du mois de mai, le nombre de décès quotidiens dépasse très rarement les 1.000 dans le pays, de loin le plus touché par la pandémie, qui y a fait 115.729 morts



selon le comptage de dimanche. La première puissance économique mondiale recense aussi le nombre le plus élevé de cas d'infections

(2.093.335 à 00h30 GMT dimanche).

Les Etats-Unis, qui avaient répertorié 734 morts supplémentaires du virus samedi,

continuent en revanche d'enregistrer quelque 20.000 nouveaux cas de contamination chaque jour et peine à descendre de ce plateau car une partie du pays a pris le relais de l'autre. La première vague n'est pas encore complètement passée et l'épidémie s'est déplacée de New York et du Nord-Est vers une large bande recouvrant le Sud et l'Ouest du pays, faisant désormais tourner les regards vers les hôpitaux d'Etats comme l'Arizona, le Texas ou la Floride. L'administration du président américain Donald Trump a prévenu que toute nouvelle fermeture de l'économie était exclue en cas de deuxième vague.

ROYAUME-UNI

Le plus faible nombre de décès en 24h

Le Royaume-Uni a signalé 36 nouveaux décès liés au Covid-19 samedi après-midi, soit le plus faible nombre de morts en 24 heures depuis le début du confinement, a annoncé dimanche le ministère de la Santé et des Affaires sociales. Le pays comptabilisait 41.698 décès parmi les personnes testées positives au nouveau coronavirus. Ces chiffres comprennent les décès dans les hôpitaux, les maisons de soins et de la communauté en général. Dimanche matin, 295.889 personnes ont été testées positives au Covid-19 au

Royaume-Uni, soit une hausse quotidienne de 1.514 cas, selon le ministère. Peu après la publication des derniers chiffres, le maire de Londres Sadiq Khan a averti sur Twitter que le confinement n'avait pas été levé à Londres et que "le virus est toujours là". "Je sais que c'est dur, mais veuillez continuer de respecter les règles : restez chez vous autant que possible et évitez les transports publics. Maintenez une distanciation physique lorsque vous êtes dehors, et portez un masque quand c'est difficile à appliquer", a-t-il rappelé.

AFRIQUE

Un expert met en garde contre la tendance à l'augmentation rapide des nouveaux cas

Un expert a exprimé dimanche sa préoccupation face à la tendance à la hausse rapide des nouveaux cas d'infection au coronavirus dans les pays d'Afrique.

Entre le 2 et 10 juin, les pays africains ont signalé 43.812 nouveaux cas de COVID-19, soit une augmentation de 29 % des nouveaux cas signalés par rapport à la semaine précédente, selon les chiffres des Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique). Costantino Bt. Costantino, qui a été conseiller socio-économique auprès de l'Union africaine (UA) et de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), cité par l'agence Chine nouvelle, a déclaré que les nouveaux cas positifs au coronavirus, en augmentation rapide, étaient "extrêmement préoccupants". "Récemment, l'Afrique signalait une fraction réduite des infections dans

le monde, mais les pays africains ont été touchés de manière disproportionnée en raison de la chute des prix du pétrole et des matières premières et de la faiblesse des devises, qui augmentent les coûts du service de la dette extérieure", a déclaré l'expert.

M. Costantino a par ailleurs souligné que, comme les nouveaux cas ont fait un bond dans les pays africains ces dernières semaines, la pandémie "fait actuellement des ravages tant sur le plan de la santé que sur celui de la situation socio-économique des populations africaines".

Selon les chiffres du CDC Afrique, cinq pays africains représentent environ 72 % des nouveaux cas signalés la semaine dernière.

Ces cinq pays sont l'Afrique du Sud, qui représente 38 % du total des nouveaux cas signalés, l'Egypte, 21 %, le Nigeria, 5 %, le Cameroun, 4 % et le

Ghana, 4 %. Sept pays africains ont signalé des taux de mortalité comparables ou supérieurs à la moyenne mondiale de 5,8 % pour le COVID-19, a indiqué le CDC Afrique.

Alors que l'Afrique connaît un pic en termes de nouveaux cas de COVID-19, les experts appellent à la solidarité internationale et au soutien de la lutte de l'Afrique contre le virus infectieux.

"Ce n'est que grâce à des partenariats mondiaux, à une collaboration et à un soutien mutuel que nous pourrions combattre ce virus", a déclaré Antonio Pedro, directeur du bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique centrale, dans une récente interview accordée à l'agence Chine nouvelle.

"La solidarité mondiale contre le COVID-19 est importante car si nous ne nous attaquons pas à la pandémie en Afrique, elle affectera la planète entière", a affirmé M. Pedro.

CHINE

10 nouveaux quartiers placés en quarantaine à Pékin

Dix nouvelles zones résidentielles ont été placées en quarantaine à Pékin, a annoncé lundi la mairie, alors que la capitale chinoise a dénombré 36 nouveaux cas de coronavirus au cours des dernières 24 heures.

La ville a découvert de nouveaux cas de contamination dans un marché de gros du nord-ouest de la capitale, dans le district de Haidian, après avoir déjà fermé la semaine dernière un gigantesque marché de produits frais dans le sud de la métro-

pole, dans le district de Fengtai. Onze quartiers résidentiels avaient été placés en quarantaine dans ce secteur.

Après avoir pratiquement endigué l'épidémie depuis mars, la Chine, où le Covid-19 a fait son apparition fin 2019, a connu au cours du week-end une résurgence du nombre de cas de contamination, centrée autour du marché géant de Xinfadi, dans le sud de la capitale. Le marché a été fermé à l'exception du secteur fruits et légumes. Les autorités ont engagé un dépistage massif

des employés du marché et de ses visiteurs, ainsi que des habitants du secteur, dont plus de 10.000 ont déjà été testés. Au cours des dernières 24 heures, 49 nouveaux cas ont été dénombrés dans tout le pays, dont 36 à Pékin, la métropole de plus de 20 millions d'habitants qui avait jusqu'ici été relativement épargnée par l'épidémie. Depuis vendredi, Pékin compte 75 nouveaux cas de contamination.

Plusieurs villes du pays conseillent désormais à leurs

habitants d'éviter la capitale.

Trois cas ont également été annoncés lundi dans la province voisine du Hebei. Les dix autres cas ont été constatés chez des personnes en provenance de pays étrangers.

Nationalement, 18 cas sans symptômes ont été également dénombrés. Le gouvernement n'inclut pas ces cas dans ses statistiques totales.

Au total, la Chine a dénombré depuis le début de l'épidémie plus de 83.000 cas de contamination, dont 4.634 mortels.

FRANCE

Le gros de l'épidémie "est derrière nous"

Le gros de l'épidémie (de Covid-19) en France "est derrière nous", a déclaré lundi le ministre de la Santé Olivier Véran, tout en soulignant que la lutte contre le virus n'est pas terminée.

"Le virus n'a pas terminé sa circulation dans le territoire" et cela "ne veut pas dire que nous nous arrêtons face au virus", a expliqué M. Véran sur la chaîne LCI, en rappelant que des mesures barrière et autres restrictions restaient en vigueur.

"Nous continuons les tests et le contact tracing (recherche des personnes en contact avec des cas confirmés)", et il faut toujours "éviter les regroupements de plusieurs personnes en milieu fermé", a-t-il prévenu, rappelant que les interdictions des rassemblements de plus de 10 personnes sur la voie publique et des grands événements (plus de 5.000 personnes) restaient en vigueur.

Et, alors que le gouvernement a été en mesure d'alléger au fur et à mesure les restrictions depuis le début du déconfinement, "nous serons capables de reprendre des mesures de protection si nécessaire", en fonction d'une "batterie d'indicateurs que nous suivons au jour le jour", a-t-il souligné.

Neuf décès ont été enregistrés à l'hôpital ces dernières 24 heures, soit le chiffre le plus faible depuis le début des bilans quotidiens mi-mars.

Au total, 29.407 personnes sont mortes du coronavirus en France.

PAKISTAN

Plus d'un million de cas prévus d'ici fin juillet

Le ministre du Plan pakistanais, Asad Umar, a prévu dimanche que le nombre de cas de nouveau coronavirus dans son pays pourrait doubler d'ici fin juin et dépasser le million un mois plus tard.

Les propos de M. Umar sonnent comme un avertissement aux nombreux Pakistanais qui continuent d'ignorer les consignes de distanciation physique, d'hygiène et autres mesures prises pour combattre la pandémie.

Le Pakistan a pour l'instant confirmé près de 140.000 cas de Covid-19 et près de 2.700 morts.

Les autorités ont intensifié les tests, qui restent néanmoins limités.

"Les experts estiment que le nombre de cas confirmés devrait atteindre les 300.000 d'ici fin juin si nous continuons de bafouer les règles basiques de comportement et de prendre le problème à la légère", a déclaré le ministre, qui participe à la coordination de la réponse gouvernementale au nouveau coronavirus.

"Nous craignons que le nombre de cas confirmés dépasse 1,2 million d'ici la fin du mois prochain", a-t-il ajouté à Islamabad devant la presse.

Après être resté sous les niveaux de contamination des pays occidentaux, le Pakistan et d'autres pays d'Asie du Sud connaissent une hausse du nombre de malades.

Celle du Pakistan intervient après de nombreuses violations des restrictions gouvernementales de déplacement durant le mois de ramadan et la fête de l'Aïd, lorsque les habitants ont afflué dans les mosquées et les marchés, en majorité sans masques ni gants.

Depuis l'apparition du nouveau coronavirus au Pakistan en mars, le Premier ministre Imran Khan s'est opposé à un confinement national tel que l'ont instauré de nombreux autres pays, assurant que son pays pauvre ne pouvait pas se le permettre. A la place, les quatre provinces pakistanaises ont mis en place des mesures diverses, mais celles-ci ont été levées. M. Umar a dit que les zones de contamination aiguë comme Lahore font maintenant l'objet de confinements "intelligents", dans lesquels les autorités tentent de pister les malades et limiter leurs contacts avec le reste de la population.

"Cela commencera par la province du Punjab", a-t-il précisé.

La municipalité d'Islamabad a déjà confiné un quartier, après y avoir confirmé 200 cas en une seule journée vendredi.

Les hôpitaux à travers le pays indiquent qu'ils sont pleins ou quasiment pleins, et certains "refusent" déjà des malades du Covid-19, selon des médias.

PHLÉBITE SUPERFICIELLE OU PROFONDE, COMMENT SAVOIR ?

La phlébite correspond à la présence d'un caillot sanguin dans une veine. Mais la gravité n'est pas la même selon que ce caillot se développe dans une veine superficielle ou une veine profonde. D'où l'importance d'un diagnostic rapide. Seul le médecin pourra déterminer si un traitement local suffit ou s'il faut vous administrer le plus rapidement possible un traitement anticoagulant. Explications.

La phlébite superficielle correspond à la formation d'un caillot dans une veine du réseau veineux superficiel. La condition est rarement sérieuse et, avec soin approprié, se résout habituellement rapidement.

Cela commence souvent par une gêne ou une douleur dans le mollet. Une longue et mince zone rouge qui peut être chaude et douloureuse apparaît le long d'une veine. Ces symptômes sont souvent aggravés lorsque la jambe est abaissée, notamment en sortant du lit le matin. Le diagnostic est souvent posé à la suite d'un simple examen clinique. Mais, par précaution, le médecin prescrit souvent une analyse sanguine (le dosage sanguin des D-Dimères). Les D-dimères résultent de la dégradation de la fibrine, le constituant principal des caillots sanguins. Un faible niveau de D-dimères permet d'affirmer l'absence de caillot sanguin.

Quel traitement pour une phlébite superficielle ?

Une phlébite superficielle est rarement grave et disparaît généralement avec un traitement local de l'inflammation : compresses chaudes, prise d'anti-inflammatoires et port de bas de contention durant la journée (jamais la nuit). Ceux-ci sont prescrits par le médecin et doivent être soigneusement choisis avec les conseils du pharmacien car la pression ne doit pas être la même au niveau du genou qu'au niveau de la cheville.

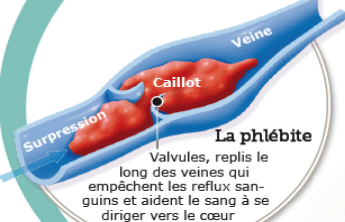
Diagnostic d'une phlébite profonde

La phlébite des veines profondes, également appelée thrombophlébite veineuse profonde (TVP), affecte les veines situées plus profondément dans les bras et les jambes. Une sensation locale de chaleur, un gonflement de la jambe ou du bras et parfois de la fièvre peuvent indiquer une phlébite profonde.

Outre le dosage sanguin de D-dimères (voir plus haut) le médecin vous envoie chez un angiologue pour réaliser un échodoppler. Cet examen non douloureux permet d'évaluer le débit sanguin au niveau de la veine et de vérifier l'éventuelle présence d'un caillot.

Comment une phlébite peut conduire à l'embolie pulmonaire

4. Une grave complication peut se produire en cas de décollement du caillot et de sa migration vers le cœur pouvant entraîner une embolie pulmonaire



Quel traitement pour une phlébite profonde ?

Si le diagnostic de phlébite profonde est confirmé, c'est un état sérieux qui exige souvent l'admission d'hôpital pour suivre un traitement anticoagulant à action rapide administré par voie intraveineuse.

Sans traitement, le caillot pourrait en

effet "emboliser" c'est-à-dire se détacher et se propager dans les poumons et provoquer une embolie pulmonaire, une situation potentiellement grave. Cette maladie est en effet la 3^e cause de mortalité vasculaire après l'infarctus et l'accident vasculaire cérébral. Le traitement anticoagulant va ensuite être poursuivi par voie orale

pendant plusieurs mois.

Dans les cas rares où les anticoagulants sont interdits (lorsque le patient a fait un AVC par exemple), les médecins ont recours à la chirurgie (on parle de thrombectomie ou d'embolotomie) pour retirer le caillot. Mais c'est une opération réservée aux cas d'extrême urgence, en raison des

QUELLE DIFFÉRENCE ENTRE UNE PHLÉBITE ET UNE PARAPHLÉBITE ?

L'une comme l'autre correspondent à l'obstruction d'une veine, le plus souvent de la jambe. La phlébite touche une veine profonde et les caillots dans ces veines peuvent être libérés et migrer vers les artères du poumon, provoquant ainsi une embolie pulmonaire, potentiellement très dangereuse. À l'inverse, la paraphlébite atteint les veines de surface et entraîne rougeurs, œdèmes et douleurs. Mais elle ne s'étend

pratiquement jamais vers les zones profondes et ne nécessite donc qu'un traitement local, associé à des anti-inflammatoires et à des protecteurs veineux, ainsi qu'à une contention. La phlébite, elle, demande un suivi très régulier par des échographies Doppler et l'utilisation d'anticoagulants par voie injectable puis orale pendant plusieurs mois, associée à une surveillance médicale fréquente.



La télévision, un facteur de risque de thrombose veineuse

Passer trop de temps devant la télévision pourrait augmenter vos chances de développer des thromboses veineuses. Trop regarder la télévision augmente le risque de thromboses veineuses, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Springer. Une assise prolongée peut dans certains cas conduire à des caillots sanguins, car la circulation sanguine normale à travers les jambes et les pieds est altérée. Et contrebalancer ces heures de sédentarité grâce à un exercice physique ne serait pas efficace. Les chercheurs de l'Université du Minnesota aux États-Unis ont analysé les données médicales de 15 158 Américains âgés de 45 à 64 ans participants à une étude sur l'athérosclérose dans les communautés (ARIC) a débuté en 1987.

Les résultats de l'étude ont montré que les participants qui regardaient la télévision très souvent avaient plus de 1,7 fois le risque de souffrir d'une thrombose veineuse par rapport à ceux qui ne passaient pas de temps devant cet écran. Ce risque demeurerait élevé même lorsque des facteurs tels que le poids ou les niveaux d'exercice étaient pris en compte.

"Ces résultats suggèrent que même les individus qui pratiquent régulièrement une activité physique ne devraient pas ignorer les méfaits potentiels de comportements sédentaires prolongés tels que la télévision", a expliqué Yasuhiko Kubota de l'Université du Minnesota aux États-Unis. "Éviter de rester trop longtemps devant la télévision, augmenter l'activité physique et contrôler le poids corporel pourraient être bénéfiques pour prévenir la thrombose veineuse."

Illustration: M. S.

VARICOSITÉS QUE PEUT FAIRE LE LASER ?

Une solution pour effacer les varicosités qui ne laisse pas de traces sur nos jambes... c'est ce que nous recherchons toutes. Et si cette solution venait du laser ?

Laser, sclérose, opération... quelle est la méthode la plus efficace pour supprimer ces étoilés et autres petites veines bleues qui fleurissent sur nos jambes ? Les trois, répond le Dr Lecoq, phlébologue à Riom, en Auvergne. Aujourd'hui, je ne fais que du laser mais je ne traite pas tout avec."

Pas question, en effet, de se précipiter sur le laser si les varicosités qui posent problème sont le résultat d'un manque de continence d'une veine profonde. Dans ce cas, les filets bleus reviendraient vite. Il faut donc d'abord traiter la varice, éventuellement en se faisant opérer. C'est pourquoi un bilan veineux (examen clinique, doppler...) est indispensable avant de choisir la technique. Douleurs, marques brunes, efficacité peu convaincante... avec les premiers lasers, il y avait parfois des surprises. La dernière génération est plus prometteuse. Une des indications : les petits filets très fins qui laissent comme une "chaussette" sur les mollets. Ils sont impossibles à piquer et délicats à traiter : jusqu'à présent, aucune solution performante n'était disponible.

Le laser pour peaufiner la sclérose

Pour le reste, la sclérose, qui consiste à injecter un produit chimique irritant pour la paroi



de la veine, reste la technique de référence. Même si les piqûres font mal sur le moment et que le résultat dépend en grande partie de l'opérateur. S'il s'y prend bien, la veine doit "blanchir" devant vous. Elle sera ensuite rouge quelques jours, c'est normal, puis disparaîtra peu à peu. Plusieurs séances seront généralement nécessaires.

Le laser peut être utilisé dans un second temps, pour parfaire les finitions et obtenir une action optimale. Mais, comme pour la sclérose, il ne faut pas être trop

pressé : le résultat final s'observe au bout d'un à deux mois. Et si on veut qu'il dure, il ne faut pas exposer ses jambes au soleil lété.

Le laser : comment ça marche ?

Le laser est un rayon lumineux monochromatique qui se transforme en chaleur au contact d'une cible : ici, le sang. En respectant au mieux la mélanine contenue dans les tissus avoisinants pour ne pas laisser de taches brunes. Car les impulsions sont très courtes.

Chaque séance dure environ vingt minutes.

A noter que le laser est plus efficace sur les angiomes plans et les taches rouges vasculaires que sur les varicosités car le laser traite ce qui est rouge sur la peau à condition que le diamètre du vaisseau soit inférieur à 0,5 mm et qu'il siège dans le derme superficiel. Or, les varicosités ont souvent un diamètre compris entre 0,1 et 0,4 mm, et siègent dans le derme moyen et profond, donc sont moins accessibles au laser.

LES VARICES PEUVENT ANNONCER UNE FUTURE THROMBOSE

Les varices devraient être considérées comme un signe d'alerte annonçant un risque de thrombose veineuse profonde (TVP) ou d'embolie pulmonaire.

Selon les chercheurs de l'hôpital Chang Gung Memorial de Taïwan, les varices qui sont souvent considérées comme une pathologie mineure, devraient au contraire être vues comme un signe annonciateur de maladies plus graves et potentiellement mortelles. À l'issue d'une étude portant sur 425 000 personnes, les scientifiques ont en effet découvert que les varices étaient associées à un risque 5,3 fois plus élevé de thrombose veineuse profonde (ou phlébite). Ils ont également constaté une incidence plus élevée d'embolies pulmonaires (un caillot sanguin qui se forme dans les poumons) et de maladie



artérielle périphérique (le rétrécissement des artères qui mènent à l'estomac, aux bras, aux jambes et à la tête) chez les personnes ayant

des varices.

Les varices sont des dilatactions veineuses qui rendent les veines visibles sous la peau. En raison d'un "mauvais retour veineux", le sang stagne dans la veine qui grossit, devient plus visible et douloureuse. Le problème est généralement mineur et peut être soigné avec des bas de contention ou des veinotoniques. Mais les chercheurs taïwanais estiment que les personnes souffrant de varices devraient être surveillées de près afin de prévenir la formation de caillots sanguins et surtout le risque de déplacement d'un caillot vers le cœur ou les poumons.

En France, la maladie veineuse thromboembolique, qui regroupe la thrombose veineuse et l'embolie pulmonaire, provoque environ 15 000 décès par an.

NIGERIA

Au moins 38 morts dans une attaque terroriste

Au moins 38 personnes ont été tuées samedi lors de l'attaque d'un village isolé du Nord-Est du Nigeria, ont rapporté dimanche des médias, citant des sources locales.

Ce village, Goni Usmanti, est situé à une soixantaine de km de la localité garnison de Monguno, également attaquée un peu plus tard samedi et où 15 personnes ont été tuées, selon un nouveau bilan communiqué dimanche par des sources locales.

A Goni Usmanti samedi, des terroristes à bord de pick-ups ont brièvement affronté des membres d'une milice locale d'autodéfense soutenue par le gouvernement, avant d'abattre les habitants fuyant le village.

"Les insurgés ont tué 38 personnes, dont six miliciens, qui avaient engagé le combat avant d'être défaits", a déclaré le chef de la milice locale Babakura Kolo cité par l'AFP.

"Nous ne savons pas combien de personnes il y avait dans le camion", a-t-il expliqué.

L'armée nigérienne a affirmé dimanche avoir tué 20 terroristes en "repoussant victorieusement" l'attaque sur Monguno, sans faire état de pertes dans ses rangs ou évoquer l'attaque de Goni Usmanti.

AFRIQUE DU SUD

Un nouveau programme nucléaire civil en vue

L'Afrique du Sud a engagé des discussions avec l'industrie nucléaire civile en vue d'un programme d'une capacité de 2.500 mégawatts pour tenter de résoudre le problème récurrent des délestages dans le pays, a annoncé le ministre de l'Énergie dimanche.

La principale source d'électricité de l'Afrique du Sud, première puissance industrielle du continent, est le charbon.

Mais ses centrales à charbon sont vieillissantes et mal entretenues, provoquant depuis deux ans des pannes d'électricité à répétition qui handicapent gravement l'activité économique du pays, en récession.

Dans ce contexte, le gouvernement a décidé d'obtenir des informations sur "le coût" et la "durabilité" d'un programme nucléaire d'une capacité de 2.500 MW, selon un communiqué du ministère de l'Énergie publié dimanche.

Les partenaires intéressés sont appelés à se faire connaître auprès des autorités sud-africaines.

"Compte tenu du long délai de production d'une nouvelle capacité nucléaire, une planification en amont est nécessaire pour sécuriser l'approvisionnement en énergie" de l'Afrique du Sud, a ajouté le ministère de l'Énergie.

L'ex-président sud-africain Jacob Zuma, contraint à la démission en 2018, avait lancé un projet pharaonique de six à huit nouveaux réacteurs d'une capacité totale de 9.600 MW.

Mais son prix estimé, supérieur à 1.000 milliards de rands, soit environ 52 milliards d'euros, faisait polémique dans un pays à l'économie fragile depuis une décennie.

APS

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DE L'UA-LIBYE

Rejet des ingérences extérieures

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) s'est dit particulièrement préoccupé par la poursuite des combats en Libye soulignant l'impératif de trouver des solutions durables aux questions en suspens dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 pour faire taire les armes en Afrique, loin de toute ingérence étrangère.

Dans un communiqué sanctionnant la 929^{ème} session ordinaire du CPS, présidée par l'Algérie qui en assure la présidence pour le mois de juin, les participants ont exprimé "leur préoccupation particulière face à la poursuite des combats en Libye, qui a miné les efforts contre la pandémie de la COVID-19 et qui est entrain également de fragiliser une situation socio-économique déjà précaire dans le pays, tout en aggravant le sort des migrants et des demandeurs d'asile".

"Condamnant fermement, une fois encore, toutes les formes d'ingérence extérieure dans les affaires de paix et de sécurité de l'Afrique, qui portent atteinte à la souveraineté nationale et aux efforts de paix sur le continent", le CPS souligne, d'ans ce contexte, "la nécessité d'assurer que tous les soutiens extérieurs aux efforts de paix et de sécurité en Afrique soient bien coordonnés et orientés vers la réalisation des objectifs et priorités de l'Union Africaine dans le cadre de la Feuille de route principale pour faire taire les armes".

Le communiqué rappelle, en outre, l'appel lancé par le Président de la Commission de l'UA, Moussa Faki sur l'urgence de faire taire les armes en Afrique et sur les obligations humanitaires de toutes les parties aux conflits impliquant la nécessité de cesser immédiatement les combats aux fins de faciliter les mesures prises par les Etats Membres et les acteurs humanitaires pour combattre et vaincre la pandémie de la COVID-19.

Un appel qui va de pair avec celui lancé par le Secrétaire général des Nations unies, António Guterres, pour un cessez-le-feu mondial im-



édiat, afin de s'assurer que les pays affectés par des conflits violents concentrent leurs efforts à la lutte contre la pandémie de la COVID-19.

Le CPS de l'UA a réitéré "sa détermination à utiliser tous les moyens nécessaires pour débarrasser l'Afrique des fléaux du terrorisme et des groupes armés et de leurs réseaux de soutien".

A cette fin, il "réitère également son appel au blocage urgent de toutes les sources d'armement et de financement, notamment par leurs liens avec la criminalité transnationale organisée, le trafic de drogues et les enlèvements contre rançon, ainsi que leur base de recrutement".

Outre l'aide humanitaire, le CPS a mis l'accent sur impératif de mettre en œuvre des solutions durables pour une paix et une stabilité pérennes en s'attaquant aux causes profondes des déplacements de réfugiés et de sur le continent.

Il invite le Conseil de sécurité des Nations Unies à prendre des mesures "concrètes" pour faire respecter l'appel au clairon lancé par le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, en faveur d'une mise en œuvre durable du cessez-le-feu, d'autant plus que la majorité des situations de conflit se

trouve en Afrique.

Par ailleurs, le CPS a lancé un appel aux Etats membres pour qu'ils assurent également la continuité des programmes coordonnés contribuant à prévenir la propagation de la pandémie de la COVID-19, à sauver les vies, à préserver les moyens de subsistance et à répondre à certains des besoins des réfugiés, des rapatriés, des personnes déplacées internes, ainsi que des migrants en situation irrégulière.

Dans ce sens, l'Algérie a été félicitée pour avoir fourni des équipements médicaux et des produits alimentaires aux camps de réfugiés sahraouis à Tindouf.

D'autre part, le CPS a condamné avec la plus grande fermeté les attaques terroristes sur le continent, particulièrement les récentes attaques au Tchad, au Nigeria et en Somalie ainsi qu'au nord du Mozambique, qui impactent négativement les mesures d'intervention nationales contre la COVID 19. Il réitère son appel à tous les pays "qui ont imposé des sanctions unilatérales et d'autres formes de mesures punitives contre les pays africains, en particulier le Soudan du Sud, le Soudan et le Zimbabwe, à les lever immédiatement, afin de permettre à ces pays de lutter

plus efficacement contre la pandémie de la COVID-19".

Au terme des travaux les participants ont demandé au Président de la Commission de transmettre le présent communiqué au Secrétaire général des Nations unies pour sa diffusion aux membres du Conseil de sécurité des Nations unies en tant que document de travail.

La séance d'ouverture a été marquée par le discours du représentant permanent de l'Algérie auprès de l'UA et président du CPS pour le mois de juin 2020, l'ambassadeur Salah El-Hamdi suivie des allocutions du Commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA, Smail Cherqui, de la Commissaire aux affaires politiques, Cessouma Minata Semate, du Représentant du Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Cosmas Chanda et du Directeur par intérim du Centre africain d'études et de recherches sur le terrorisme (CAERT) de l'UA, Idriss Mounir Lallali, sur les mécanismes de mise en œuvre de la Feuille de Route de l'UA pour faire taire les armes en Afrique et les solutions durables pour une paix et une stabilité pérennes en s'attaquant aux causes profondes des déplacements de réfugiés et de sur le continent.

ONU - MALI

Antonio Guterres condamne l'attaque contre un convoi de la mission de l'ONU au Mali

Le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a fermement condamné dimanche l'attaque perpétrée samedi contre un convoi de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) circulant entre Tessalit et Gao, au cours de laquelle deux Casques bleus égyptiens ont perdu la vie.

Dans un communiqué, M. Guterres a exprimé ses sincères condoléances aux familles endeuillées ainsi qu'au gouvernement et au peuple égyptiens.

"Le Secrétaire général rappelle que les attaques visant des Casques bleus peuvent constituer des crimes de guerre en vertu du droit international.

Il appelle les autorités maliennes à

ne ménager aucun effort pour identifier et traduire en justice les auteurs de ce crime odieux", peut-on lire dans le communiqué. "Le Secrétaire général réaffirme que de tels actes lâches ne dissuaderont pas les Nations Unies de leur volonté de continuer à soutenir le peuple et le gouvernement du Mali dans leur quête de paix et de stabilité", poursuit le communiqué.

Selon un communiqué de presse de la MINUSMA, des individus armés no

identifiés ont attaqué le convoi de la mission de l'ONU samedi vers 19h00 heure locale.



PLAN D'ANNEXION EN CISJORDANIE La Palestine demande la tenue d'une session de l'ONU sur le projet israélien

La Palestine a déposé une requête officielle pour demander la tenue d'une session des Nations unies afin de discuter du projet israélien d'annexion des terres palestiniennes en Cisjordanie et de prendre des mesures appropriées à cet égard, a annoncé dimanche le ministre palestinien des Affaires étrangères Riyad al-Maliki.

"Cette requête intervient dans le cadre des projets des dirigeants palestiniens pour empêcher Israël de mettre en œuvre son annexion", a indiqué le ministre à la station de radio palestinienne Voice of Palestine.

Le Conseil de sécurité des Nations unies tiendra une réunion virtuelle le 24 juin pour discuter du rapport du secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres sur la mise en œuvre de la Résolution 2334 du Conseil de sécurité, a déclaré M. Maliki.

L'occupant israélien va présenter à partir du 1er juillet sa soi-disant stratégie pour

traduire dans les faits le plan Trump, qui prévoit l'annexion par Israël de la vallée du Jourdain (30% de la Cisjordanie) et des plus de 130 colonies, ainsi que la création d'un Etat palestinien sur un territoire amp uté.

Le Premier ministre palestinien, Mohammed Shtayeh, a prédit un "été chaud" si l'Etat hébreu mettait en branle le projet d'annexion.

En janvier, l'administration américaine a présenté un supposé plan censé régler le conflit entre Palestiniens et Israéliens, qui proposait notamment l'annexion des colonies israéliennes et des zones



de Cisjordanie, rejeté en bloc par les Palestiniens. Depuis 1967, la Cisjordanie est occupée illégalement par Israël.

POLOGNE

Trois affaires liées à l'indépendance de la Cour suprême devant la CEDH

La Cour européenne des droits de l'Homme a communiqué à Varsovie les requêtes déposées par deux juges et une avocate qui accusent la Cour suprême polonaise de manquer d'indépendance, nouveaux recours contre les réformes menées par les conservateurs au pouvoir, selon les médias.

La CEDH a demandé le 5 juin au gouvernement polonais de lui fournir ses observations sur ces trois requêtes, introduites en août, septembre et octobre 2019, selon un communiqué diffusé par la Cour lundi. Les trois requérants sont une avocate qui a été suspendue de ses fonctions pendant trois ans et dont l'appel a été rejeté par la chambre disciplinaire de la Cour suprême et deux juges qui avaient postulé à d'autres postes et

introduit des recours devant la Cour suprême après la décision du Conseil national de la magistrature (CNM) de ne pas les recommander pour ces postes.

Tous trois se plaignent du fait que les deux chambres de la Cour suprême soient constituées sur les recommandations du CNM, l'organe constitutionnel censé garantir l'indépendance des juges mais dont les membres ne sont plus élus par les juges mais par la chambre basse du Parlement, depuis une loi controversée de 2017. Selon eux, la Cour suprême polonaise ne peut donc pas être considérée comme un tribunal indépendant et impartial.

La CEDH est déjà été saisie de plusieurs autres affaires liées aux réformes du système judiciaire polonais menées ces der-

nières années. Portées par les conservateurs nationalistes de Droit et Justice (PiS) au pouvoir depuis 2015, ces réformes ont suscité des levées de boucliers tant des milieux judiciaires polonais que de l'Union européenne, qui leur reprochent de porter atteinte à la séparation des pouvoirs. En avril, la Cour de justice de l'UE a ordonné à la Pologne de suspendre immédiatement l'activité de la chambre disciplinaire de la Cour suprême, fondée en 2017, en raison de soupçons sur son "manque d'indépendance".

La Commission européenne a en outre déclenché en 2017 à l'égard de la Pologne la procédure dite de l'article 7 du traité sur l'UE, un mécanisme prévu en cas "de violation grave" de l'Etat de droit dans un pays de l'Union.

ALLEMAGNE

Surveillance policière renforcée sur l'extrême droite

Une fédération régionale entière du parti allemand d'extrême droite, celle du Brandebourg, a été placée sous surveillance policière en raison de son radicalisme, ont annoncé lundi les autorités locales.

Toutes les structures de l'Alternative pour l'Allemagne (AfD) dans ce Land qui entoure la capitale Berlin, et où le mouvement était arrivé en deuxième position lors d'élections régionales en 2019 avec 23,5% des voix, deviennent "un cas suspect et un objet de

surveillance" de la part du Renseignement intérieur, a indiqué aux médias le ministre local de l'Intérieur.

Ce traitement, frappé du sceau de l'infamie en Allemagne, est réservé aux groupuscules ou organisations considérés comme pouvant présenter une menace pour la démocratie et l'Etat de droit.

Il vient s'ajouter à une décision similaire déjà prise par les autorités allemandes en mars et visant alors, au plan national, la frange la plus radicale au sein de l'AfD, appelée

"L'Aile" et proche des néonazis.

L'un des représentants de cette mouvance, Andreas Kalbitz, a longtemps dirigé la fédération de l'AfD du Brandebourg, avant d'être récemment exclu du parti pour avoir dissimulé son appartenance passée à un groupuscule néonazi.

Il continue toutefois d'exercer une grande influence et conteste devant les tribunaux son exclusion, décidée sous l'impulsion de certains dirigeants du parti souhaitant conserver une image respectable, selon les médias.

L'AfD avait fait une irruption sur la scène politique nationale en septembre 2017 lors des dernières élections législatives, en devenant la principale force d'opposition.

Le mouvement plafonne depuis dans les sondages et des rivalités internes ont éclaté ces derniers mois entre courants radicaux et modéré.

Le gouvernement accuse le parti d'avoir encouragé par ses discours anti-migrants la recrudescence du terrorisme d'extrême droite constatée dans le pays.

GRANDE BRETAGNE - RUSSIE

Affaire de l'empoisonnement à Salisbury : la police britannique lance un appel

La police antiterroriste britannique a renouvelé son appel pour obtenir des informations concernant l'empoisonnement au Novitchok visant l'ex-agent russe Sergueï Skripal à Salisbury, dans le sud de l'Angleterre, survenu il y a plus de deux ans, rapportent des médias locaux.

"L'enquête Salisbury est toujours en cours.

Nous continuons de rechercher toute information concernant ces deux hommes pendant leur séjour au Royaume-Uni du 2 au 4 mars 2018", a tweeté la police dimanche soir. Le mes-

sage était accompagné de la photo de deux individus soupçonnés d'avoir perpétré l'attaque.

Un mandat d'arrêt avait été lancé contre ces deux hommes présentés comme relevant du renseignement militaire russe (GRU). La Russie rejette ces accusations. L'affaire avait provoqué des expulsions réciproques de diplomates sans précédent depuis la fin de la Guerre froide entre la Russie et les Occidentaux.

Le 4 mars 2018, Sergueï Skripal et sa fille Ioulia avaient été retrouvés inconscients sur un banc et hospitalisés dans

un état grave. Ils ont survécu, mais leur empoisonnement a fait une victime collatérale: une femme décédée après s'être aspergée de ce qu'elle pensait être un parfum, et qui était en fait du Novitchok contenu dans un flacon ramassé par son compagnon. Les policiers souhaitent "entendre quiconque a pu voir la boîte de parfum Nina Ricci contrefaite ou la bouteille". Deux ans après, la BBC a commencé à diffuser dimanche soir une série en trois épisodes racontant le drame qui a secoué la ville du sud de l'Angleterre.

RUSSIE - TCHÉQUIE

Moscou expulse deux diplomates tchèques

La Russie a annoncé lundi l'expulsion de deux diplomates tchèques, une mesure "de réciprocité" après l'expulsion début juin de deux diplomates russes dans une affaire d'empoisonnement d'hommes politiques.

Le ministère russe des Affaires étrangères a convoqué l'ambassadeur tchèque à Moscou, Vitezslav Pivonka, auquel il a été notifié que "deux collaborateurs de l'ambassade tchèque à Moscou sont déclarés personae non gratae" et doivent quitter la Russie d'ici mercredi soir, a indiqué la diplomatie russe dans un communiqué.

"C'est une réaction attendue et réciproque", a réagi la porte-parole de la diplomatie tchèque, Zuzana Stichova, selon qui Prague considère l'affaire "régulée". Prague avait annoncé le 5 juin l'expulsion de deux diplomates russes, après avoir indiqué qu'"un employé de l'ambassade avait répandu auprès des services tchèques de renseignement la rumeur d'un projet d'empoisonnement d'hommes politiques". Cette rumeur avait d'abord été relayée par l'hebdomadaire tchèque Respekt, affirmant que le projet d'empoisonnement était lié au déboulonnage de la statue d'un maréchal soviétique.

Trois responsables politiques, notamment le maire de Prague Zdenek Hrib, avaient été placés sous protection policière. Dans son communiqué, la diplomatie russe a évoqué lundi des "accusations absurdes et non fondées". Cette affaire montre que "la dégradation des relations avec la Russie a été élevée au rang de politique d'Etat" par les autorités tchèques, poursuit Moscou.

RUSSIE - ETATS UNIS

16 ans de prison pour un Américain accusé d'espionnage en Russie

La justice russe a condamné, lundi, à 16 ans de prison un Américano-Britannique Paul Whelan pour "espionnage", rapportent des médias.

Le juge d'un tribunal de Moscou, où se tenait le procès, a précisé que Paul Whelan purgera sa peine dans "un camp à régime sévère", selon des médias sur place. Dès l'annonce du verdict, l'ancien marin de 50 ans, a indiqué qu'il allait faire appel de cette décision et demandé au président américain Donald Trump d'"intervenir en sa faveur". Pour l'accusation, M. Whelan est un officier du renseignement américain très bien entraîné. M. Whelan avait été arrêté en décembre 2018 en plein "acte d'espionnage", selon les services de sécurité russes, le FSB.

L'accusé dit avoir été "piégé" par une de ses connaissances qui lui a transmis une clé USB contenant ce qu'il pensait être des photographies prises pendant un séjour précédent en Russie en sa compagnie.

AUSTRALIE Facebook rejette des appels de médias à partager les revenus publicitaires

Facebook a rejeté lundi des appels du gouvernement et des médias australiens à partager les revenus publicitaires avec les organes de presse en laissant entendre qu'il préférerait encore se passer des contenus d'information, selon des médias locaux.

Le géant américain a indiqué à l'autorité australienne de la concurrence que les informations ne représentaient qu'une "très petite fraction" des contenus postés par les abonnés de Facebook.

"S'il n'y avait aucun contenu d'information disponible sur Facebook en Australie, nous pensons que l'impact sur les résultats et le chiffre d'affaires en Australie ne seraient pas importants", a indiqué le groupe, menaçant ainsi implicitement d'un boycott des groupes de presse locaux.

"Compte tenu de la valeur sociale et des bénéfices pour les médias d'information, nous préférons pouvoir continuer à permettre aux médias d'information d'être présents sur notre plateforme", a-t-il ajouté. L'Australie a annoncé en avril qu'elle comptait contraindre Google, Facebook et d'autres géants du numérique à partager les recettes publicitaires provenant des contenus d'actualité repris par leurs sites. Le gouvernement doit présenter prochainement une initiative en ce sens. La perte de recettes publicitaires a provoqué des faillites et des plans sociaux dans l'industrie de la presse australienne. Une situation qui a encore été aggravée par les

difficultés économiques provoquées par le coronavirus.

La Commission australienne de la concurrence et de la consommation (ACCC) a récemment estimé que Google et Facebook, ensemble, réalisaient environ six milliards de dollars australiens (3,6 milliards d'euros) par an de revenus publicitaires en Australie. Des groupes de presse de premier plan ont demandé aux deux géants du Net de reverser au moins 10% de cette somme aux médias locaux.

Google a déjà opposé une fin de non recevoir aux médias australiens, soutenant que l'es-

sentiel de ces revenus n'était pas lié aux sites d'information.

La directrice générale en Australie du groupe californien, Mel Silva, a affirmé que Google engrangeait à peine dix millions de dollars australiens (six millions d'euros) de revenus publicitaires liés aux contenus d'information, soit une fraction de ce qu'avancait l'autorité australienne de la



concurrence. Google et Facebook soutiennent au contraire qu'ils permettent aux médias australiens d'engranger de centaines de millions de dollars en orientant vers leurs sites internet nombre d'internautes.

APPLE

La firme à la pomme débourse pour lutter contre le racisme

Apple a lancé jeudi une initiative pour "l'équité raciale et la justice", dotée de 100 millions de dollars, une décision prise au moment où entreprises et autorités américaines tentent de réagir à la vague de manifestations contre le racisme.

Le géant californien de l'électronique et des technologies entend s'attaquer aux "barrières systémiques" auxquelles font face les "personnes de couleur", notamment les Afro-Américains, a expliqué son patron Tim Cook dans une vidéo publiée sur Twitter.

"Que ce soit chez Apple ou n'importe où dans la société, le poids du changement ne

doit pas reposer sur les épaules de ceux qui sont sous-représentés", a-t-il déclaré.

"Il incombe avant tout à ceux qui sont en position de pouvoir et d'influence de changer les structures pour le bien commun." Depuis la mort de George Floyd, un Afro-Américain asphyxié par un policier blanc il y a deux semaines, de nombreuses manifestations ont eu lieu dans tous les Etats-Unis, et au-delà, pour exiger la fin des violences policières et, plus généralement, du "racisme systémique". La mobilisation n, reflétée sur les réseaux sociaux, est sans précédent depuis le mouvement de lutte pour les droits civiques dans les années

CHINE

Lancement prochain du dernier satellite du système de navigation Beidou

Le lancement du dernier satellite du système de navigation par satellite Beidou (BDS) est entré dans la phase du compte à rebours, a annoncé dimanche le Bureau de navigation par satellite de Chine.

Le satellite BDS-3 a terminé les tests techniques au sol et d'autres préparatifs avant le prochain lancement au centre de lancement de satellites de Xichang, selon le bureau, cité par l'agence Chine Nouvelle. La fusée porteuse Longue Marche-3B, qui effectuera la mission, a également subi une série de tests avant le remplissage du propergol.

Ses fonctions et ses propriétés ont toutes répondu aux exigences de la mission.

La fusée sera remplie à la fois de propergol conventionnel et de combustible cryogénique, a précisé la même source.

1960. Tim Cook a évoqué son enfance dans l'Etat de l'Alabama, pendant cette période pour souligner l'importance que des "personnes de bonne volonté mettent de côté leur confort et leur sécurité" et exigent des dirigeants qu'ils prennent leurs responsabilités. L'initiative sera menée par Lisa Jackson, vice-présidente d'Apple chargée de la responsabilité sociale du groupe.

Le patron a promis une approche "holistique", qui soutiendra l'éducation, les organisations de la société civile et les entreprises détenues par des personnes noires.

APS

PUBLICITE

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SETIF
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF: **001319019068142**

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE N°058/2020
TEL :036.62.16.48 FAX : 036.62.16.49

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 et l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, la Wilaya de Sétif Direction des Équipements Publics, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales paru au quotidien National Kawalis en date du 07/03/2020 et le quotidien National Dk News en date du 07/03/2020 relatif à :

- Réalisation d'un Etablissement Pénitencier 300 Détenus Ain Azel
- LOT01 : Réalisation et Equipement Bâche A Eau Capacité De 300 M3.
- LOT02 : Terrain De Sport Et Travaux Divers
- Certificat de qualification.
- Moyens humains.
- Références de l'ETP
- Délais de réalisation
- Moyens matériels
- Offre moins disant

DESIGNATION	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT	NOTE TECHNIQUE	DELAIS
Réalisation et Equipement Bâche A Eau Capacité De 300 M3.	BRAHIMI EL HADJ	16.422.000,00 DA	32,00	04 mois
		NIF : 196806450071230		
Terrain De Sport Et Travaux Divers	TICHI MOUSSA	31.064.926,20 DA	32,00	06 mois
		NIF : 198519160061329		

OBSERVATION : les soumissionnaires peuvent déposer leurs recours auprès de la commission des marchés de la wilaya dans un délai de 10 jours conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics. Pour les autres soumissionnaires, le service contractant est tenu d'inviter, dans le même avis ceux d'entre eux qui sont intéressés, de se rapprocher de ses services, au plus tard 03 jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financier, conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE.

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BLIDA.

وزارة السكن، العمران و المدينة
ديوان الترقية و التسيير العقاري لولاية البليدة.

Département du Développement de la Promotion Immobilière et Foncière
Réf.: N°...../D.D.P.I.F/2020

دائرة تنمية الترقية العقارية و العطار
الرقم.....ابت.ت.ع.ع/2020

بليدة في :

AVIS N° 30/2020

Résultat Provisoire Du Concours National D'architecture Restreint N°07/2020

Conformément aux dispositions des articles 40, 73,74 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 Septembre 2015, portant Règlementation des marchés publics, l'office de promotion et de gestion immobilière de Blida, sis au 02 Boulevard Mohamed Boudiaf-Blida, suivant procès-verbal de commission d'évaluation, daté du 03/03/2020, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours national d'architecture restreint N°07/2020 paru dans les quotidiens « DK NEWS » en Date du 21/01/2020 et « الجزائر » en date du 20/01/2020, relatif à la maîtrise d'œuvre (études et suivi) pour la réalisation du projet 120 logements promotionnels aidés à Larbaa (hai cherif youcef) -W-BLIDA qu'après évaluation des dossiers de candidatures conformément aux critères du cahier des charges, les résultats provisoires de la première phase de présélection sont comme suit :

PROJET	Soumissionnaires Présélectionnés
la maîtrise d'œuvre (études et suivi) pour la réalisation du projet 120 logements promotionnels aidés à LARBAA (Hai cherif youcef) -W-BLIDA.	<ol style="list-style-type: none"> 1- ARCHIMED ALGER 2- SETAN MEDJA 3- A.L.A DAOUDI HAMID 4- ELAKSOU/ABDELSSELLAM 5- GROUPEMENT HARKAT HALIM ET HELIS TAIEB 6- DECO DESIGNE 7- SPA BEHA OUAZAR ACHOUR 8- BET NASCO 9- DJERADI LAMIA 10- SAOUDI SOFLANE 11- BET ACROPOLIS 12- BET KALEM ABDELGANI

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida, sis au 02 Boulevard Mohamed Boudiaf-Blida, dans un délai de 03 jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour reprendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres des dossiers de candidatures.

La commission des marchés publics de la wilaya de Blida est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux.

CRIMES DU COLONIALISME EN ALGÉRIE

La prison rouge de Ferdjiooua (Mila), témoin de la barbarie de la France coloniale

La prison rouge de la ville de Ferdjiooua (ouest de Mila) demeure un témoin de la politique de torture systématique contre les Algériens et de la barbarie du colonialisme français, dont l'Histoire continue de révéler au grand jour.

Les rescapés de ce sinistre de lieu sont marqués dans leur chair et leur âme par les infamies perpétrées par les bourreaux de la France coloniale, et les murs des cellules de la prison semblent encore renvoyer de lointains échos des cris des torturés.

Le moudjahid Brahim Raslaïne, âgé de 85 ans et originaire de région de Ain el Baida Ahriche (ouest de Mila), fait partie de ces rescapés.

Responsable à l'époque de la Nahia-3 de la zone-1 de la wilaya historique-2, il se rappelle: "Quiconque est transféré vers la prison rouge est perdu".

Le Moudjahid fut arrêté vers la fin de la révolution à la suite d'un accrochage avec l'ennemi à Rebaâ près de Ferdjiooua, durant lequel il perd connaissance après avoir été grièvement touché à l'épaule.

"A mon réveil, je me suis retrouvé à la prison rouge. J'ai passé deux mois dans une cellule obscure et étroite avant d'être transféré vers d'autres prisons puis relâché quelques jours avant l'Indépendance". "Mes bourreaux ont choisi de me torturer en laissant mes blessures sans soins. Je ne pensais pas sor-



tir en vie de cet enfer", a ajouté Brahim Raslaïne, poursuivant douloureusement que "le plus pénible était d'entendre les cris incessants des autres détenus torturés guettant la mort à tout moment".

"Les craintes étaient accentuées par les gémissements émis par les prisonniers torturés pendant leurs interrogatoires et les cris d'Allah Akbar lancés par ceux qui allaient être exécutés souvent en les jetant vivants par-dessus Kef Zouabek près d'El Ayadhi Barbès à quelques kilomètres de Ferdjiooua", a-t-il dé-

claré. Parmi les méthodes abominables de torture pratiquées dans cette prison, le moudjahid Brahim cite la gégène, qui consiste à électrocuter les parties les plus sensibles du corps, l'asphyxie en plongeant la tête du détenu dans de l'eau ou encore celle durant laquelle les détenus sont forcés de casser des pierres puis de ramper par dessus.

La prison rouge...une école des techniques de torture

Mohamed Boussebta, enseignant d'histoire à l'université Abdelhafid Boussouf de Mila,

explique de son côté, que la prison rouge était "une école des techniques de torture", qui reflétait les crimes contre l'humanité commis à l'écart des regards de l'opinion internationale par la France coloniale contre ceux qui se sont révoltés contre sa tyrannie.

Les atrocités qui y ont été perpétrées témoignent aux générations de la politique de torture systématique adoptée par la France coloniale contre les Algériens, a souligné l'universitaire.

Selon l'historien, qui a consacré une de ses recherches à cette prison et dont le père y a été détenu en 1958, "peu ont quitté en vie la prison rouge et la plupart des rescapés conservent des séquelles de leur séjour dans ce triste lieu".

Les détenus étaient suspendus en l'air par les pieds puis frappés et brûlés, leurs dents étaient arrachées en plus de leur privation de nourriture et de sommeil durant de nombreux jours.

Les détenus relâchés étaient obligés d'exiler pour préserver leurs vies laissant derrière eux leur famille comme ce fut le cas

pour le père de l'universitaire, poursuit ce dernier.

Pour sa part, le directeur de wilaya des Moudjahidine, Karim Ghodbane, a considéré que la prison rouge, qui tire son nom de la couleur de la pierre et de la terre avec lesquelles elle a été construite, était "un établissement de répression de la population de la région de Ferdjiooua et ses environs".

Construit en 1955, l'établissement pénitentiaire est l'un des plus grands de la Nahia historique-3.

Outre le pavillon de l'administration, il comptait 29 cellules individuelles et collectives, dont deux pour les détenues femmes, une salle d'interrogatoires et trois autres cellules pour les condamnés à mort, a ajouté le responsable.

Selon les témoignages d'anciens détenus consignés dans le guide historique de la wilaya de Mila durant la Révolution libératrice, tous les détenus devaient être interrogés sous d'horribles tortures avant d'être ensuite libérés, transférés vers d'autres prisons ou dirigés vers les cellules des condamnés à mort.

LE MASSACRE DES OUFFIA À EL-HARRACH (ALGER) Un crime qui révèle la barbarie de la France coloniale

Le massacre de la tribu des Ouffia à El-Harrach (Alger) il y a 188 ans, un des innombrables crimes barbares perpétrés par l'armée coloniale française en Algérie où 1.200 Algériens furent exterminés, est un crime contre l'humanité qui continuera d'entacher d'opprobre et d'infamie l'histoire coloniale de la France.

Les déclarations recueillies par l'APS auprès d'historiens et de chercheurs s'accordent sur l'atrocité et l'horreur du massacre perpétré par l'armée coloniale française contre la tribu des Ouffia à El-Harrach (Alger) le 6 avril 1832, le premier génocide commis par la France coloniale en Algérie après l'invasion sur ordre du sanguinaire duc de Rovigo, et qui constitue un crime contre l'humanité imprescriptible.

Pour l'historien Djamel Yahiaoui, le massacre de la tribu des Ouffia inaugura la terrifiante politique d'extermination menée en Algérie pendant 132 ans par la France coloniale qui croyait qu'en exterminant les hommes, elle pourrait s'emparer plus facilement des terres et des biens.

Cet ignoble crime contre la tribu des Ouffia qui a fait 1.200 m artyr algériens, n'épargnant ni femmes, ni enfants, ni vieillards, visait à semer la terreur et la peur chez les autres tribus afin de les dissuader de rejoindre la résistance populaire, a-t-il expliqué.

L'historien a précisé que le général en chef le duc de Rovigo, donna l'ordre à ses hommes d'exterminer tous les membres de la tribu des Ouffia, suspectés sans la moindre preuve d'avoir dépouillé les envoyés du collaborateur Ferhat Ben Saïd l'agha des Ziban de présents destinés au duc de Rovigo.

Ce sinistre personnage assoiffé de sang est un des militaires les plus sanguinaires dont les crimes sont légion, a-t-il souligné, ajoutant qu'il avait auparavant (en 1831) ordonné de tuer 4.000 Algériens opposés à sa décision de trans-

former la mosquée Ketchaoua en centre militaire.

Lorsqu'ils abordent les archives de l'ère coloniale en Algérie, les chercheurs français «veillent, autant que possible, à faire une sélection de manière à occulter les vérités qui condamnent la France pour avoir perpétré des crimes contre l'Humanité et des génocides», a-t-il dit, soulignant que "la vague des troisième et quatrième générations de chercheurs français sont indignés des pratiques sanglantes de leurs aïeux en Algérie dévoilées par les archives, et font, toutefois, passer intelligemment certaines vérités cruelles".

Pour sa part, Dr Yahiaoui a insisté sur l'impératif d'adopter la méthode comparative pour étudier les crimes français et constituer des dossiers de base qui s'appuient sur des témoignages vivants d'officiers et de grands dirigeants militaires », soulignant que "de nombreux crimes contre l'Humanité ont été perpétrés à travers tout le territoire algérien mais n'ont pas été enregistrés".

Les nombreux ouvrages et études publiés récemment par des spécialistes français dans le domaine, à l'instar du livre "Colonier...Exterminer" d'Olivier Le Cour Grandmaison et celui de François Maspero et autres ont démontré les véritables causes du massacre de la tribu des Ouffia, qui dépassent de loin l'affaire de vol de l'agha des Zibans montée de toutes pièces, a expliqué l'intervenant, révélant qu'il s'agissait de l'affaire de Cheikh El Ouffia qui a laissé passer, via embarcations, des soldats français ayant fui l'Armée française pour avoir refusé de commettre des crimes.

Ayant découvert ce "méfait", l'Armée française s'est vengée de lui cruellement.

Il fut décapité et son crâne envoyé à Paris. Sa tribu a été victime d'un génocide, précise-t-il. Entre autres motifs du génocide de la tribu des Ouffia «le refus de leur Cheikh de traiter avec l'Armée fran-

çaise et d'octroyer ses chevaux et ses animaux en renfort à l'Armée française pour les besoins de ses invasions des autres régions de l'Algérie », selon l'historien.

Dans une déclaration à l'APS, l'historien Mohamed Corso nous confie que le massacre de la tribu des Ouffia était extrêmement brutal et violent contre les Algériens durant les premières années de l'occupation française, la tribu ayant été prise d'assaut à l'aube et ses membres sauvagement égorgés sous prétexte de leur implication dans le vol de présents adressés à l'agha des Zibans.

L'intervenant a souligné que les dirigeants, les officiers et soldats de France avaient répertorié leurs crimes abjects et le génocide des Algériens, à travers leurs correspondances, rapports et mémoires dans lesquels ils relatent exhaustivement les crimes et les butins de guerre, dénués en cela de toute valeur humaine.

Dr Corso a rapporté, dans ce sens, le témoignage de l'officier Péliissier qui avait participé au génocide de la tribu des Ouffia.

«On tirait sur tout ce qui bougeait n'épargnant ni grands ni petits, ni hommes, ni femmes, ni même enfants, la mort emportait tout sur notre passage», a écrit Péliissier dans son témoignage.

Un autre officier a affirmé que le nombre de morts parmi les membres de la tribu des Ouffia oscillait entre 80 et 100 morts, alors que le butin avoisinait les 2.000 moutons, 600 vaches et 30 chameaux.

Le génocide de la tribu des Ouffia a mis à nu une barbarie hors pair du duc de Rovigo qui a ordonné l'exécution du chef de cette tribu sans détenir la moindre preuve que le voleur était membre de la tribu. Il a offert sa tête à un médecin à Paris pour effectuer ses expériences et essais cliniques.

Le massacre des Ouffia aura été le début d'une série de haltes barbares de l'armée coloniale en Algérie, à l'instar

des enfumades de la Dahra à Mostaganem et à Laghouat entre autres massacres imprescriptibles qui entacheront d'infamie l'histoire de la France qui prétend, aujourd'hui, prôner les valeurs de la Démocratie.

Pour sa part, le chercheur Ahmed Arezki Ferrad a déclaré à l'APS que le livre de Grandmaison, «Coloniser...

Exterminer », est une importante référence renfermant en plus des témoignages, des vérités effarantes sur le génocide de la tribu des Ouffia à El Harrach entre autres crimes coloniaux contre l'humanité commis en Algérie.

Il a rappelé que le massacre de la tribu des Ouffia a dévoilé les desseins des autorités françaises qui voulaient exterminer les Algériens comme avaient été exterminés les peaux rouges en Amérique, ajoutant que ce massacre « n'est pas la seule crime commis contre les Algériens, mais plutôt l'un des nombreux crimes commis par le colonisateur français 132 ans durant, dont les enfumades de la Dahra à Mostaganem en 1844 et le génocide commis contre les membres de la tribu des Aït Menaceur à Cherchell qui étaient contraint de rester sous la neige jusqu'à mourir de froid.

M. Ferrad a affirmé que les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles.

Pour le même intervenant, la plus barbare façon utilisée par l'occupant français pour tuer les dirigeants des résistances populaires était la décapitation, une quarantaine de crânes de ces dirigeants se trouvant au musée de l'Homme en France.

Ils sont allés jusqu'à exhumer les restes d'Algériens pour utiliser les os dans la fabrication de charbon et de sucre, des pratiques barbares et abjectes.

Plusieurs thèses et mémoires universitaires de chercheurs algériens ont traité du massacre de la tribu des Ouffia, mais n'ont malheureusement pas été publiés.

ACTIVITÉS SUBAQUATIQUES La FASSAS prépare la reprise de ses différentes activités

Le président de la Fédération algérienne de sauvetage, de secourisme et des activités subaquatiques (FASSAS), Mohamed Boukheddar, s'est réuni en visioconférence avec les présidents des différents Comités techniques nationaux (CTN) pour préparer la reprise des activités au niveau des Ligues et clubs affiliés.

Ces derniers ont été obligés en effet de geler leurs activités depuis mars dernier, en application des recommandations des pouvoirs publics en cette période de pandémie de coronavirus.

"Nos athlètes ont dû stopper même les entraînements, cet arrêt quasi complet des activités a chamboulé le plan d'action initial de la FASSAS, qui nécessite donc un remaniement en vue de la reprise des activités", a expliqué l'instance dans un communiqué diffusé après la réunion de samedi.

Parmi les nombreux intervenants, figurait le président de la Commission médicale de l'instance qui a été chargé de "préparer une étude et d'élaborer un plan pratique pour la reprise, en tenant compte de la particularité de la discipline", selon la même source.

Après cela, il y aura une deuxième phase qui consistera à impliquer tous les présidents des CTN pour participer à l'enrichissement des propositions, lesquelles permettront aux responsables des Ligues et des clubs d'organiser différentes opérations, comme les stages et les compétitions, tout en respectant les mesures générales de prévention contre le coronavirus.

Le président de la FASSAS a profité de l'occasion pour demander aux présidents des CTN d'organiser par visioconférence la réunion périodique de leur comité, en insistant à ce que cela se fasse "le plus tôt possible".

AUSTRALIE Report d'un match de rugby à XIII en raison du coronavirus

Les responsables de la Fédération australienne de rugby à XIII (NRL) ont reporté dimanche le coup d'envoi d'un match, après la découverte d'un cas de coronavirus dans l'entourage d'un joueur des Canterbury Bulldogs.

La rencontre entre les Canterbury Bulldogs et les Sydney Roosters a été reportée à lundi soir pour permettre à un joueur de subir un test de dépistage du Covid-19.

Cette décision fait suite à la découverte d'un cas positif parmi le personnel d'une école de Sydney où son enfant est scolarisé.

"Pour être certain qu'il n'y a aucun risque, le joueur sera testé aujourd'hui et le match est reporté à demain en attendant les résultats du dépistage", a déclaré le président de la Fédération australienne de rugby, Peter V'landys.

Après deux mois de suspension, le championnat de rugby à XIII a repris le 28 mai à huis clos et avec un protocole médical très strict pour les équipes.

Plus de 20 rencontres, en l'absence de spectateurs, se sont déjà déroulées sans aucun incident.

APS

JM ORAN-2022 La finale du tournoi de football au stade Ahmed-Zabana

La finale du tournoi de football des Jeux méditerranéens (JM) Oran-2022 aura lieu au stade Ahmed-Zabana et non au stade de 40.000 places relevant du complexe olympique en cours de réalisation dans la commune de Bir El Djir, a appris l'APS lundi auprès du comité d'organisation des jeux.

En perspective de cette manifestation, le stade Ahmed-Zabana, l'une des plus anciennes enceintes footballistiques du pays, fait l'objet depuis quelques mois de vastes opérations de réhabilitation touchant tous ses équipements, assure-t-on de même source.

Cette infrastructure, dont la capacité d'accueil avoisine les 30.000 places, fait partie également de cinq stades du pays devant bénéficier d'une pelouse en gazon naturel au lieu et place de leurs pelouses actuelles en gazon synthétique ou en gazon naturel mais dans un piteux état.

Une opération annoncée il y a quelques mois par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Situé au quartier populaire d'El-Hamri, le stade Zabana, le jardin préféré du club phare de la ville, le MC Oran, est le mieux indiqué pour assurer une affluence nombreuse lors de la finale du



tournoi de football des JM, assure encore le comité d'organisation, précisant que le nouveau stade de 40.000 places sera réservé aux cérémonies d'ouverture et de clôture, ainsi qu'aux épreuves d'athlétisme, l'une des plus importantes disciplines inscrites dans le programme du rendez-vous méditerranéen comportant 24 sports.

En revanche, le nouveau stade de Sig (wilaya de Mascara), d'une capacité d'accueil de 20.000 places, et qui est doté d'une pelouse en gazon naturel, abritera des rencontres de football dans le cadre de la 19e édition des JM, informe-t-on de même source.

A souligner que le tournoi de football des JM sera dédié exclusivement aux joueurs

des moins de 20 ans. Le vœu du comité d'organisation d'y faire participer les équipes des moins de 23 ans, comme c'est le cas pour les Jeux olympiques, n'a pas été exaucé par le comité international de cette manifestation sportive régionale, prévue initialement pour l'été 2021 avant qu'elle ne soit reportée à l'été suivant (25 juin-5 juillet 2022).

GOLF/PGA

Berger remporte en play-off le Charles-Schwab Challenge à Fort Worth

L'Américain Daniel Berger a remporté dimanche à l'arrachée le Charles-Schwab Challenge, le premier tournoi du circuit professionnel américain de golf (PGA) organisé depuis la pandémie de coronavirus.

Daniel Berger a battu son compatriote Collin Morikawa en réalisant le par lors du premier trou du play-off sur le parcours de Fort Worth, au Texas (Etats-Unis).

C'est le troisième titre USPGA de Berger, après ses victoires aux St. Jude Classics 2016 et 2017.

"C'est l'un des plus grands jours de ma vie, d'où je viens et d'où je suis parti. Cela a été une longue année et demie",

a déclaré le Floridien de 27 ans qui craignait de ne plus pouvoir atteindre ce niveau après une blessure au poignet gauche.

Le Britannique Justin Rose et les Amé-

ricains Xander Schauffele, Jason Kokrak et Bryson DeChambeau se sont partagé la troisième place. Les joueurs se retrouveront la semaine prochaine au tournoi Heritage, en Caroline du Sud.

Classement final du Charles-Schwab Challenge après la 4e journée (par 70), disputée dimanche:

- 265. Daniel Berger (USA) 65-67-67-66
- 265. Collin Morikawa (USA) 64-67-67-67
- 266. Jason Kokrak (USA) 67-70-65-64, Bryson DeChambeau (USA) 65-65-70-66, Justin Rose (ENG) 63-69-68-66, Xander Schauffele (USA) 65-66-66-69
- 267. Bubba Watson (USA) 68-66-68-65, Patrick Reed (USA) 68-69-63-67
- 268. Gary Woodland 65-67-66-70
- 269. Im Sung-Jae (KOR) 66-69-67-67, JT Poston (USA) 68-66-67-68, Jordan Spieth (USA) 65-65-68-71, Justin Thomas (USA) 64-68-66-71.

SPORT / CORONAVIRUS

Aucune décision prise concernant la réouverture des installations (MJS)

Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) n'a pris pour l'instant aucune décision concernant la réouverture des infrastructures sportives, même après que les pouvoirs publics aient annoncé la fin

du confinement lié au coronavirus dans 19 wilayas à partir de ce dimanche. "Pour l'heure, aucune décision n'a été prise à propos de la réouverture des installations sportives", selon la cellule de communication

du MJS, sollicitée dimanche par l'APS. Soucieux de préserver la santé des sportifs et de leurs familles, le MJS avait adhéré à la politique des pouvoirs publics en mars dernier, en ordonnant la fermeture de

toutes les infrastructures sportives et la suspension des compétitions. Une ordonnance qu'il avait renouvelée après chaque décision de pouvoirs publics de prolonger le délai de confinement.

AUTO

Les 24 Heures du Mans ont leur premier vainqueur virtuel

Le palmarès des 24 Heures du Mans s'enrichit d'un 88e vainqueur inédit : le prototype N.1 de Rebellion Williams Esport a remporté dimanche la première édition virtuelle de la mythique course, reportée en "réel" à septembre à cause de la pandémie de coronavirus. L'équipage vainqueur se composait de deux pilotes professionnels, le Suisse Louis Delétraz, qui évolue en temps normal en Formule 2, et l'Italien Raffaele Marciello, ainsi que deux spécialistes des courses virtuelles (ou "sim ra-

cers"), les Polonais Kuba Brzezinski et Nikodem Wisniewski. La deuxième place à 17 sec revient au "proto" N.4 de Bykolles - Burst Esport, avec à son bord notamment le Français Tom Dillmann, et la troisième à 22 sec à la Rebellion Williams Esport N.13, pilotée entre autres par le pensionnaire de F2, le Britannico-Sud-coréen Jack Aitken. En catégorie GTE, Porsche s'impose avec la N.93 conduite notamment par un ancien vainqueur de l'épreuve, le Britannique Nick Tandy.



ALGÉRIE (CORONAVIRUS) La FAF appelle à la vigilance et au respect "strict" du dispositif sanitaire

La Fédération algérienne de football (FAF) a appelé lundi les joueurs et leurs staffs techniques à rester "vigilants" tout en respectant les mesures de prévention sanitaire afin de rompre rapidement la chaîne de transmission du coronavirus.

"Le gouvernement opte pour le déconfinement territorial, le confinement sanitaire est prolongé pour une période de quinze jours pour certaines régions du pays classées orange et rouge.

Les infrastructures sportives resteront fermées.", a indiqué la Commission médicale de la FAF, présidée par le Docteur Damerdji Djamel-Eddine.

La Commission médicale a appelé également au maintien du dispositif sanitaire "strict" et la recherche active et systématique des sujets contacts en cas de contagion afin de rompre rapidement la chaîne de transmission du coronavirus et cela conformément à l'instruction n° 10 du 27 mai 2020 relative au renforcement de l'identification et du suivi des sujets contacts de cas de COVID-19. "Les médecins des clubs sont invités à appeler leurs joueurs et leur staff à rester



vigilants tout en respectant les mesures de prévention notamment les règles d'hygiène, l'obligation du port de masque de protection, la distanciation sociale et l'ensemble des mesures barrières à l'effet de contribuer à la rupture de la chaîne de propagation du virus.", a-t-on ajouté. Le staff médical du club est appelé aussi à veiller au renforcement du dispositif

de surveillance sanitaire eu égard à l'évolution de la situation épidémiologique notamment après la reprise progressive des activités économiques, commerciales et de services, tout en rappelant aux joueurs de ne pas prendre de médicaments ou de compléments alimentaires proposés par une tierce personne, ni par un proche sans avoir pris un conseil médical

et d'assurer qu'ils ne contiennent aucune substance interdite. "La commission médicale fédérale et la sous-commission antidopage continuent à relever les défis liés à cette pandémie en plaçant la santé de nos joueurs et la protection du football propre au premier rang de notre préoccupation.", conclut le communiqué de la FAF.

LIGUE 1

Les Algériens de l'OGC Nice dans le groupe convoqué au dépistage du Covid-19

Les internationaux algériens de l'OGC Nice, Youcef Atal et Hichem Boudaoui, au même titre que les 26 autres joueurs de l'effectif, retrouvent lundi leur centre d'entraînement dans un protocole strict, pour effectuer des tests de dépistage du coronavirus (Covid-19), a indiqué le club sur son site.

Le dépistage concernera un total de 56 personnes, dont 28 joueurs, chacun devant se présenter à une heure précise,

en fonction du programme établi.

Les Azuréens n'auront pas droit, pour leur rentrée, aux traditionnels bilans (sanguin, dentaire, pédiologique, ophtalmologique et cardiologique), prévus eux mardi et mercredi.

Le retour sur les terrains de l'équipe est prévu à partir de jeudi, pour des séances individuelles et, normalement, lundi prochain pour les premiers entraînements collectifs.

"Aujourd'hui, le regroupement de tout le monde est inscrit dans un cadre strict.

Il n'y aura pas d'accès au bâtiment. Il y aura une évaluation par l'équipe médicale à l'arrivée de chacun, un contrôle de la température et un transfert direct depuis le parking aux terrains, et inversement", a précisé le responsable du service médical, Jean-Philippe Gilardi, sur le site du club.

LIGUE 1/MC ORAN

Aucune perspective d'une sortie de crise en vue

La longue période d'inactivité en raison du Covid-19 n'a pas été exploitée au MC Oran pour remettre de l'ordre dans la maison en dépit du fait que ce club de Ligue 1 de football soit sérieusement menacé de non-délivrance de la licence professionnelle la saison prochaine.

En effet, la Société sportive par actions (SSPA) fonctionne depuis l'été dernier, soit depuis la démission du président Ahmed Belhadj dit "Baba", sans patron ni Conseil d'administration.

Cette situation est contraire aux dispositions inscrites dans le nouveau cahier des charges de la Direction de contrôle de gestion et des finances, créée il y a quelques mois par la Fédération algérienne de football.

A l'approche de la date butoir, fixée par ladite direction aux clubs professionnels pour se soumettre aux critères exigés par le nouveau cahier des charges permettant par là même de postuler à une licence professionnelle à partir de la saison prochaine, l'actuelle direction

des "Hamraoua", à sa tête le directeur général, Si Tahar Cherif El Ouezani, est prise de panique.

Face au danger qui guette le club phare de l'Ouest, des tentatives sont entreprises par Cherif El Ouezani et ses collaborateurs en direction des membres actionnaires de la SSPA du club pour tenir leur assemblée générale (AG) afin d'élire un nouveau Conseil d'administration ainsi qu'un nouveau président.

"Pour l'heure, aucune perspective d'une programmation prochaine d'une AG des actionnaires n'est en vue.

Ce qui se dit ici et là n'est que rumeurs, au moment où le club est secoué par une crise multidimensionnelle", a indiqué, lundi à l'APS, Nacereddine Bessadjrani, membre de l'AG des actionnaires et de l'ex-Conseil d'administration. Dans les meilleurs délais du MCO, l'on croise les doigts, estimant que leur club "est pris en otage".

En fait, les interminables conflits entre les actionnaires qui perdurent depuis plusieurs années, n'ont fait

qu'enfoncer une formation, jadis fierté du football de la région oranaise.

Absence de bilans financiers

Contrairement à la démission en juin de l'année passée, Ahmed Belhadj dit être toujours l'actionnaire majoritaire de la SSPA du club, un statut que lui dispute son rival, Youcef Djebbari.

L'absence d'un président et d'un Conseil d'administration n'est pas le seul handicap qui pourrait priver le MCO d'une licence professionnelle la saison prochaine, puisque le club doit répondre à d'autres critères retenus dans le cahier des charges. Parmi eux, la présentation des bilans financiers des présidents qui ont défilé aux commandes de la SSPA depuis sa création en 2010. Un autre handicap de taille, puisqu'il faudra remonter dans le temps pour trouver trace d'une AG des actionnaires pour approuver les bilans des présidents qui se sont succédé à la tête de la SSPA, déplore-t-on du côté de l'actuelle direction du

"Mouloudia". Cette dernière ne sait plus à quel saint se vouer, sachant que le club croule sous les dettes au moment où les choses ne font que s'envenimer sur le plan financier. Cette situation avait d'ailleurs incité le président du club sportif amateur, Tayeb Mahiaoui, à saisir la justice qui avait désigné une experte pour faire toute la lumière sur ce dossier.

Mais la crise sanitaire qui secoue le pays et le monde entier depuis quelques mois a quelque peu retardé le travail de cette experte, a-t-on appris d'un proche collaborateur de Mahiaoui.

L'indisponibilité des bilans financiers en question est aussi pour beaucoup dans l'échec du processus d'affiliation du club à l'entreprise "Hyproc shipping company" (filiale de Sonatrach), malgré le protocole d'accord signé entre les deux parties en janvier 2019, et ce, au grand dam de toute la famille mouloudienne. Cette dernière a énormément tablé sur cette transaction pour éviter à son club des lendemains incertains.

QATAR (AL-RAYYAN SC) CORONAVIRUS Brahimi et ses coéquipiers testés négatifs avant la reprise

Le milieu international algérien d'Al-Rayyan SC (Div.1 qatarie de football) Yacine Brahimi, a été testé négatif, ainsi que l'ensemble de ses coéquipiers, au nouveau coronavirus (COVID-19), a annoncé le club dimanche sur son compte officiel Twitter.

"Tous les joueurs, staffs technique et administratif, ont été testés négatifs au COVID-19.

28 joueurs sont convoqués pour un stage à partir de lundi en vue de la reprise du championnat", rapporte Al-Rayyan SC dans un communiqué.

Brahimi (30 ans) s'est engagé l'été dernier pour trois ans avec Al-Rayyan SC pour sa première expérience en dehors du sol européen, lui qui avait porté, entre autres, les couleurs du FC Porto (Portugal) et du FC Grenade (Espagne).

Il n'a pas tardé à se mettre en évidence en devenant l'une des pièces maîtresses du club, avec notamment 11 buts inscrits en 17 apparitions en championnat de "Stars League".

Suspendu depuis mi-mars en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (COVID-19), le championnat qatari reprendra ses droits le 24 juillet prochain et prendra fin le 26 août.

Avant l'arrêt du championnat à la 17e journée, la formation d'Al-Duhail occupait le poste de leader avec 42 points, devant Al-Rayyan SC (38 pts) et Al-Sadd (champion sortant) de l'attaquant international algérien Baghdad Bounedjah (32 pts).

Outre Brahimi et Bounedjah, le championnat qatari enregistre également la présence d'autres joueurs algériens, à l'image des internationaux Sofiane Hanni et Adlène Guedioura (Al-Gharafa, 4e avec 28 points).

ESPAGNE

Casillas retire sa candidature à la présidence de la Fédération

Iker Casillas, ancien gardien et capitaine de l'équipe d'Espagne championne du monde en 2010, a décidé de retirer sa candidature à la présidence de la Fédération espagnole de football (RFEF) en raison de la situation générée dans son pays par le coronavirus.

"Je souhaite annoncer que j'ai décidé de ne pas me présenter aux prochaines élections RFEF récemment convoquées", a écrit lundi Casillas, 39 ans, dans un message sur ses réseaux sociaux.

Le champion du monde 2010 a justifié son retrait par "la situation sociale, économique et sanitaire exceptionnelle dont souffre notre pays" qui "fait que les élections (à la présidence de la fédération) passent au second plan".

"Dans les domaines sportif et au niveau fédéral, nous devons nous concentrer sur la façon d'aider les joueurs, les clubs, les compétitions, et les élections ne feraient que nous épuiser et nous obliger à concentrer nos efforts sur quelque chose qui n'est pas essentiel aujourd'hui", a souligné Casillas.

L'annonce de l'ex-portier du Real Madrid (1999-2015), toujours licencié au FC Porto, laisse le champ libre à Luis Rubiales pour une réélection à la présidence de l'instance lors du scrutin programmé la semaine dernière pour le 17 août prochain. Casillas était la seule personne à avoir montré sa volonté de concurrencer Rubiales pour le poste à la tête de la RFEF, lors de la présentation de sa candidature à la mi-février.

AUSTRALIE Le championnat de football reprendra le 16 juillet

Le championnat de football en Australie, suspendu depuis le 24 mars en raison de la pandémie de coronavirus, reprendra le 16 juillet, a annoncé lundi la fédération.

Quelque 27 rencontres restent à disputer en moins d'un mois suite à un accord financier négocié avec les joueurs pour clore la saison entamée en octobre par les 11 équipes regroupées dans la Ligue A.

"On peut désormais se concentrer sur l'organisation des tests (de dépistage du Covid-19) pour tous les joueurs afin de reprendre l'entraînement cette semaine.", a déclaré le président de la Ligue de football, Greg O'Rourke.

Le gouvernement australien a annoncé son intention d'autoriser, à partir d'une date qui reste à déterminer en juillet, une jauge de 10.000 spectateurs dans les stades.

Le football, qui n'est pas le sport le plus populaire en Australie mais compte néanmoins deux millions de pratiquants, est le dernier championnat majeur à reprendre dans le pays continent.

L'Australie participe à la Coupe du monde de football depuis 2006, année de son meilleur parcours où elle avait atteint les huitièmes de finale.

Atal convoité par Naples et Watford

Le défenseur international algérien de l'OGC Nice (Ligue 1 française de football) Youcef Atal serait dans le radar de deux nouveaux clubs lors de ce mercato d'été : le Napoli (Serie A italienne) et Watford (Premier League anglaise), rapporte dimanche le site spécialisé Foot Mercato.

Les responsables des deux formations auraient discuté avec l'entourage du latéral droit nicois, également dans le viseur du Paris SG, de Tottenham ou encore de l'Inter Milan.

La direction de l'OGC Nice n'a, quant à elle, pas l'intention de laisser partir le joueur de 24 ans, formé au Paradou AC et dont le contrat avec le club azuréen arrivera à terme en 2023.

"On ne fera pas de grande lessive durant l'été.

On compte conserver Youcef Atal avec nous et on va le conserver", affirmait récemment le président du club, Jean-Pierre Rivière, dans une interview publiée dans le quotidien régional Nice Matin.

Le champion d'Afrique algérien, auteur d'un but en 14 matchs, toutes compétitions confondues cette saison, avait été victime d'une grave blessure au genou début décembre.

Il serait cependant prêt à reprendre les entraînements avec l'équipe lundi après une bonne période de rééducation.

Les championnats de football en France sont définitivement suspendus en raison de la pandémie du nouveau coronavirus.

Après l'Italie, la Grande-Bretagne et l'Espagne, la France est le quatrième pays européen le plus touché par le virus.

Grâce à sa 5e place occupée avant la suspension du championnat, l'OGC Nice prendra part à la prochaine édition de l'Europa League, en compagnie de Lille et du Stade de Reims.

APS

REPRISE DES CHAMPIONNATS Sollicité par la FAF, le Dr Zerguini dévoile un guide médical

Sollicité par la Fédération algérienne de football (FAF) pour élaborer un protocole sanitaire en vue d'une éventuelle reprise des championnats, le Dr Yacine Zerguini, membre de la commission médicale de la Fédération internationale (Fifa) a dévoilé une série de mesures dans le cadre d'un guide médical, dimanche sur son blog personnel.

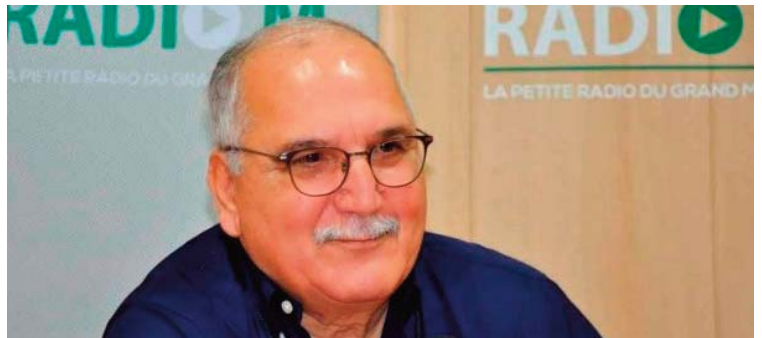
"Le but de cette contribution, du point de vue médical, est d'établir les conditions minimales de base afin que les compétitions qui intéressent les clubs professionnels (FAF-LFP, Ligue de football professionnel), puissent reprendre, dans le cadre strict des normes sanitaires du programme de déconfinement national, alors que continue de sévir, à divers degrés à travers notre pays, la pandémie de COVID-19", écrit le Dr Zerguini, également vice-président de la commission médicale de la Confédération africaine (CAF).

"Il est de notre responsabilité de prévoir toutes les éventualités et de considérer les évaluations des risques et les facteurs qui doivent être en place pour que le football professionnel puisse reprendre en toute sécurité pour tous les acteurs du jeu", a-t-il ajouté.

Comme première action, le Dr Zerguini a préconisé le recrutement "au sein de la FAF-LFP et de chaque club professionnel une personne (Mr-Mme COVID-19) en charge de coordonner toutes les actions liées à la pandémie. Idéalement une personne qui aime le football, avec de bonnes connaissances médicales et techniques, et ayant l'usage des moyens modernes de communication.

Idéalement, au sein des clubs, ces personnes-ressources devraient être recrutées et rémunérées par la FAF-LFP et former, sous l'autorité de la personne-ressource nationale, une commission ad hoc".

Dans le cadre d'une reprise de la compétition, suspendue depuis mi-mars, Yacine Zerguini a relevé la nécessité de "minimiser le risque de trans-



mission, s'efforcer à garantir la disponibilité des tests, sans pour autant les retirer des systèmes de santé qui en ont le plus besoin, et être en mesure de contacter avec précision tous les acteurs du jeu suivis".

Dans un chapitre intitulé "Préparation des équipes", le médecin a mis l'accent sur l'hygiène de vie, avec tout ce que cela implique comme mesures de prévention et gestes barrières : confinement ciblé/partiel, protection mutuelle : distanciation, port de masque et de gants, hygiène des mains et du corps".

"Un grand challenge attend la LFP et les clubs"

Zerguini a reconnu que "les modalités de reprise des entraînements et des matches ne seront pas simples à gérer, du point de vue de la sécurité sanitaire.

Un grand challenge attend la LFP et les clubs, souvent peu habitués à respecter scrupuleusement des normes et des procédures de ce type. Surtout que la sécurité sanitaire n'est pas négociable".

Avant d'enchaîner : "Des normes et des procédures basiques, absolument nécessaires à assurer, incontournables, sont malheureuse-

ment hors de portée de beaucoup de nos clubs, que nous connaissons bien.

Hormis quelques très rares exceptions, qui confirment la règle, les clubs de l'élite algérienne ne possèdent pas de départements médicaux vraiment organisés.

La pandémie de COVID-19 va le démontrer s'il en était besoin".

Pour une reprise dans les meilleures conditions, Zerguini a indiqué que "des procédures doivent être mises en places, suffisantes, simples mais précises, qu'il faudra absolument respecter.

Des normes vont peut-être en découler, même basiques, à la portée des clubs algériens, s'ils sont sérieux et motivés, qui pourraient devenir des règlements qu'il faudra rédiger et adopter juridiquement.

Les acteurs du jeu doivent être protégés et assurés, pour que nous soyons tous rassurés". Dans le chapitre "Principes d'organisation", Zerguini a souligné que "tous les joueurs qui retournent au football doivent être testés pour le COVID-19 afin de surveiller et de renforcer la confiance psychologique au sein de l'équipe et de l'environnement". Le premier test

à effectuer sera 72 heures avant la reprise des activités de football pour prévenir les faux négatifs (porteurs asymptomatiques du virus).

Le deuxième test à effectuer avant le début de la première session". Dans ce guide médical, il est noté que "les participants au football doivent être testés au niveau des sites désignés de leur club, par les médecins de l'équipe conformément aux directives d'hygiène. Les participants dont les tests sont positifs devront suivre la recommandation des autorités sanitaires.

Les participants au football dont le test est négatif seront autorisés à participer à des activités de football".

Enfin, le Dr Yacine Zerguini a établi une série de mesures basiques à appliquer le jour d'entraînement ou le jour du match : maintenir une distance physique d'au moins 1 mètre (3 pieds) avec toute personne qui tousse ou éternue, jeter les mouchoirs dans un bac scellé, désinfecter régulièrement les équipements de sport ou d'exercice et les "zones à fort trafic", éviter de partager des équipements sportifs et aussi assurer un sommeil et une nutrition adéquate.

TURQUIE

L'Uruguayen Fernando Muslera grièvement blessé

Le gardien international uruguayen de Galatasaray (1re division turque), Fernando Muslera, a subi une double fracture tibia-péroné, dimanche lors du premier match de son équipe en championnat qui a repris ce week-end, a indiqué lundi le club.

Muslera, 33 ans, "a subi une blessure qui a provoqué des fractures de os du tibia et du péroné" lors du match perdu

par son équipe (0-2) face à Rizespor, a annoncé Galatasaray dans un communiqué. Le joueur doit subir des examens complémentaires lundi et devra être opéré par la suite, a ajouté le géant stambouliote, sans préciser la durée de son indisponibilité.

Muslera, capitaine de Galatasaray où il évolue depuis 2011, a été blessé en première mi-temps en heurtant l'attaquant

tchèque de Rizespor, Milan Skoda, après l'avoir brillamment empêché de marquer. Avec cette défaite, Galatasaray stagne à la 3e place du classement, six points derrière les leaders Trabzonspor et Basaksehir.

Le championnat de football turc a repris vendredi à huis clos, après presque trois mois de suspension en raison de la pandémie de nouveau coronavirus.

LIGA ESPAGNOLE

L'Atlético Madrid tenu en échec à Bilbao (1-1)

L'Atlético Madrid a été tenu en échec dimanche sur le terrain de l'Athletic Bilbao (1-1), à l'occasion de la 28e journée du championnat d'Espagne de football.

Les "Colchoneros" manquent ainsi leur reprise après trois mois d'interruption imposée par la pandémie de nouveau coronavirus (COVID-19).

Les Basques ont ouvert le score grâce à un joli but de la tête d'Iker Muniain (37e), mais Diego Costa a répondu dans la minute pour l'Atlético, qui stagne à la 6e place du championnat d'Espagne, à la limite des places européennes.

Grâce à ce match nul, l'Atlético Madrid se hisse à la 5e place en compagnie de la Real

Sociedad et de Getafe avec 46 points chacun, alors que Bilbao reste scotché à la 10e position avec 38 points.

Samedi, le FC Barcelone a conforté sa position de leader en allant s'imposer sur le terrain de Majorque (4-0), grâce notamment à une 20e réalisation de l'Argentin Lionel Messi, qui creuse l'écart en

tête du classement des butteurs, devant l'attaquant international français du Real Madrid Karim Benzema (14 buts). Le Barça (61 pts) compte provisoirement cinq unités d'avance sur son poursuivant direct le Real Madrid (56 pts), qui doit affronter dimanche à domicile Eibar (18h30 algériennes).

MODRIC CONSEILLE À MBAPPÉ DE QUITTER LE PSG

La Ligue 1 est-elle trop petite pour le talent de Kylian Mbappé ? Oui, pour Luka Modric. Le milieu du Real Madrid s'est livré dans un entretien accordé à la Gazzetta dello Sport ce lundi. Le Ballon d'Or 2018, battu en finale du Mondial par les Bleus de Mbappé, estime que l'attaquant du Paris Saint-Germain «a tout pour dominer la scène». «Mais je pense que pour faire un saut qualitatif, il doit aller dans un championnat où son équipe ne gagne pas si facilement», a ajouté Modric. Une façon subtile (ou pas) de draguer le joueur du PSG, souvent annoncé dans le viseur du Real et de Zinédine Zidane.



CHIELLINI : «JE POURRAIS ARRÊTER AU TERME DE LA SAISON 2020/21»

Dans un direct Instagram avec Martina Colombari, actrice et femme d'Alessandro Costacurta, Giorgio Chiellini est revenu sur sa quarantaine: "De fin janvier à avril, je suis resté seul. Ma femme était descendue en Toscane avec mes filles, lorsqu'elles devaient rentrer à Turin fin février, nous avons préféré attendre. Lorsque j'ai revu ma plus grande fille après tout ce temps, je me suis mis à pleurer. Retrouver une vie plus ou moins normale est une belle chose".

«Sa blessure: "Je pense que si elle était survenue il y a dix ans, je n'aurais pas eu suffisamment de sérénité que pour l'accepter. A 35 ans, avec toute mon expérience, je comprends que cela puisse arriver, que c'est une épreuve. Tu transformes alors toute cette énergie pour revenir encore plus fort".

«Son futur: "L'année prochaine, j'essaierai de comprendre comment je me sens. Je jouerai une saison supplémentaire, ensuite nous verrons comment les jambes réagissent. J'aimerais dans tous les cas poursuivre dans le monde du football parce que c'est ma vie, je préférerais un rôle de dirigeant plutôt qu'un rôle de terrain, mais on ne sait jamais dans la vie. Tout en restant proche de la famille".

«L'Euro 2020 (2021): "J'espère y arriver dans les meilleures conditions possibles pour vivre ce dernier grand événement sportif de la plus belle des manières, pour aider tous les grands talents de la sélection. Disputer trois matches à Rome nous donnera des motivations et des responsabilités supplémentaires".

SANCHO INTÉRESSÉ PAR UN RETOUR À MAN CITY

La star anglaise, Jadon Sancho, serait ouverte à la possibilité de retrouver son ancien club de Manchester City.

Annoncé successivement à Manchester United et à Liverpool, Jadon Sancho, le talentueux ailier du Borussia Dortmund, pourrait finalement connaître un retour à l'envoyeur cet été. D'après une information divulguée par The Sun, le meilleur passeur de la Bundesliga souhaiterait retourner à Manchester City, là où il a été formé avant de rallier la Bundesliga. Ça serait même son premier souhait pour la suite de sa carrière. La perspective de jouer sous les ordres de Pep Guardiola l'enchanté au plus haut point.

Le problème qui se pose pour Jadon Sancho c'est que les Eastlands ne sont pas manifestés pour l'instant afin de le recruter. Et, il n'est pas sûr du tout qu'ils le fassent. Devoir payer entre 120 et 130M€ pour un élément qu'ils ont cédé pour 8M€ il y a à peine trois ans ne serait pas vraiment l'idée du siècle, même si ça ne serait pas une première dans le football anglais et l'exemple se situe chez le voisin manucien avec Paul Pogba. En outre, les postes offensifs sont tous pourvus chez les Sky Blues et à un moins d'un départ inattendu dans ce secteur, il est peu probable que la direction du club anglais se décide à casser sa tirelire pour un ailier de plus. À fortiori s'il n'y a pas de Ligue des Champions à disputer lors des deux prochaines saisons.

DONNARUMMA, PARTI POUR RESTER ?

Et si Gianluigi Donnarumma restait Rossonero pour quelques années de plus? C'est du moins ce que révèle TuttoSport ce lundi. Le gardien italien sous contrat jusqu'en juin 2021 serait en passe de signer un nouveau contrat avec son club. La situation du grand portier de 21 ans était ambiguë ces derniers temps. Gianluigi Donnarumma était lié à un nouveau challenge notamment à la Juventus Turin, il était alors pressenti pour être le digne successeur de Gianluigi Buffon. L'AC Milan était alors en recherche d'un gardien pour s'approprier à combler le vide. Si les Rossoneri ont tablé sur Alex Meret (Naples), rien de concret ne s'est finalement produit pour les Milanais qui sont de nouveau revenus à la charge pour conserver leur talentueux gardien. Le club devrait d'ailleurs fixer une clause libératoire de 60 millions d'euros pour celui qui a encore réalisé une prestation XXL contre la Juventus Turin en demi-finale de Coppa Italia ce vendredi.



Partey a refusé les offres du club

Le milieu de terrain Thomas Partey (27 ans, 25 matchs et 2 buts en Liga cette saison) a de fortes chances de quitter l'Atletico Madrid cet été. Selon la Cadena Cope, le club espagnol ne se fait plus beaucoup d'illusions dans ce dossier alors que l'international ghanéen a rejeté toutes les propositions de prolongation de sa direction.

L'intention des Colchoneros était claire : lié jusqu'en 2023, Partey devait signer un nouveau contrat pour faire passer sa clause libératoire de 50 à 80 millions d'euros. Le club madrilène espérait ainsi refroidir les clubs intéressés avec cette hausse. C'est donc raté...

La radio espagnole confirme qu' Arsenal tient toujours la corde dans ce dossier. Malgré un intérêt du Paris Saint-Germain, le club londonien est annoncé depuis plusieurs semaines comme la priorité du joueur.

MOURINHO VEUT THIAGO SILVA !

Samedi, le directeur sportif du Paris Saint-Germain Leonardo a officialisé le départ du défenseur central Thiago Silva (35 ans, 21 matchs en L1 cette saison), en fin de contrat au terme du mois de juin. Pour la suite de sa carrière, le Brésilien ne manque pas de prétendants et plait notamment à Tottenham d'après le tabloïd britannique The Sun ce lundi. En effet, l'ancien Milanais, récemment annoncé dans le viseur d'Everton, serait désiré chez les Spurs par l'entraîneur José Mourinho. Le technicien portugais serait déterminé à recruter le Parisien afin de lui confier les clés de son secteur défensif. Donnant sa priorité à un nouveau défi en Europe, Thiago Silva risque d'être séduit par cette possibilité...

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général,
responsable de la publication
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction

A. CHERBAL

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Tebboune interdit l'importation des produits agricoles durant la période de cueillette

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné l'interdiction totale de l'importation des produits agricoles pendant la saison de cueillette afin de protéger la production nationale et réduire la facture alimentaire.



Au terme de l'audition du ministre du Commerce qui a présenté dimanche un exposé sur son secteur lors du conseil des ministres, M. Tebboune a également insisté sur le durcissement du contrôle sur les fruits importés en vue d'éviter la surfacturation et s'assurer de la qualité du produit pour protéger la santé du citoyen.

Le Président a, en outre, souligné la nécessité de réduire davantage la facture d'importation sans toutefois créer de pénurie sur le marché. Par ailleurs, il a ordonné le recensement exhaustive des cheptels en recourant à l'imagerie aérienne afin de créer une base de données qui permettra au pays de maîtriser ses cheptels et d'assurer, ainsi, l'approvisionnement du marché en quantités indispensables de viandes.

Lors de son exposition le ministre du Commerce a donné un exposé sur la situation des importations s des produits agricoles et les mesures prises par son Département pour protéger la production agricole nationale.

Il a ainsi passé en revue la structure des importations agricoles, notamment les viandes, les fruits et légumes, le lait, le blé, l'orge et le maïs. Le ministre a, dans ce cadre, énuméré les mesures proposées pour protéger la production agricole, comme celle d'élargir la liste des produits soumis au Droit Additionnel Provisoire de Sauvegarde (DAPS), de soumettre l'activité d'importation au principe de spécialisation et de souscription au cahier des charges, de numériser le commerce extérieur et le fichier national

des industries agricoles, et enfin de bien analyser la structure des importations pour définir la nomenclature des produits dont l'importation peut être réduite avec un renforcement de la lutte contre la surfacturation, et la mise en place d'une stratégie nationale d'exportation.

L'Algérie mise sur l'agriculture saharienne pour développer l'industrie agroalimentaire

Par ailleurs, le président de la République a insisté sur l'investissement agricole et le développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes en soulignant que la création de l'Office de Développement de l'Agriculture industrielle en Terres sahariennes, permettra de s'af franchir le plus tôt possible de l'importation des cultures sucrières, des oléagineuses et du maïs pour économiser la devise.

A l'issue de l'exposé présenté par le ministre de l'Agriculture et du développement rural sur l'organisation juridique de l'Office, conformément aux décisions du Conseil des ministres du 03 mai 2020, le Président a insisté sur l'impératif de déterminer les droits et obligations des parties opérant avec cet organisme, suivant un cahier des charges précis.

Pour sa part, le ministre a mis en exergue le rôle stratégique de l'Office qui aura pour mission de développer et promouvoir les cultures industrielles stratégiques sur les terres sahariennes,

notamment les céréales dont le maïs, et les industries sucrière et oléagineuse.

"Cette démarche intervient en exécution des engagements du Président de la République de réduire la facture d'importation, et de rendre disponible les matières premières brutes nécessaires à la production des denrées de large consommation, à travers l'exploitation des potentialités qu'offre l'agriculture saharienne, pour augmenter les capacités agricoles du pays et assurer la sécurité alimentaire", a-t-il expliqué. Il a précisé que l'Office, dont le siège sera établi au sud du pays, aura à simplifier les procédures et accompagner les investisseurs et porteurs de projets structurants et intégrés. Il se chargera également d'accompagner les porteurs de grands projets d'investissements agricoles qui permettent de développer les cultures industrielles stratégiques, destinées à remplacer les matières premières importées massivement par les opérateurs économiques. Au terme du Conseil des ministres, le président a réaffirmé sa position de refus de l'endettement ext rieur par souci de préserver la "dignité" et "la souveraineté" nationale.

A cet effet, il a exhorté le Gouvernement à plus de persévérance et de rigueur dans la gestion afin de réduire les importations et préserver les réserves de change. Il les a également invité de tirer profit de la récession économique par laquelle passent certains pays développés pour acquérir des usines d'occasion en bon état, à des prix accessibles et rentables dans l'immédiat.

JUSTICE- TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Le procès de Haddad reporté au 21 juin

Le tribunal de Sidi M'hamed d'Alger a reporté, lundi, le procès de l'homme d'affaires Ali Haddad, poursuivi dans des affaires de corruption, au 21 juin en cours, a indiqué le juge président de la séance.

L'homme d'affaires Ali Haddad est poursuivi pour plusieurs chefs d'accusation dont obtention de privilèges, d'avantages et de marchés publics en violation de la législation, dilapidation de deniers publics, abus de fonction, conflit d'intérêts et corruption dans la conclusion de marchés publics.

Plusieurs anciens responsables sont également poursuivis dans cette affaire, dont les deux anciens premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sallal ainsi que d'anciens ministres et walis. Le 11 mai dernier, le même tribunal avait reporté au 15 juin, le procès de plusieurs hommes d'affaires, dont Ali Haddad, pour finaliser "les préparatifs techniques nécessaires à la tenue d'un procès à distance", avait fait savoir le collectif de défense de certains accusés.

Le procès de Tahkout reporté au 22 juin

Le tribunal de Sidi M'hamed d'Alger a reporté, lundi, le procès de l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout, poursuivi dans plusieurs affaires notamment de corruption, au 22 juin en cours et ce à la demande du collectif de défense.

Le 11 mai dernier, le même tribunal avait reporté au 15 juin, le procès de plusieurs hommes d'affaires, dont Mahieddine Tahkout, pour finaliser "les préparatifs techniques nécessaires à la tenue d'un procès à distance", avait fait savoir le collectif de défense de certains accusés.

L'homme d'affaires Mahieddine Tahkout est poursuivi pour plusieurs chefs d'accusation dont obtention de privilèges, d'avantages et de marchés publics en violation de la législation. Plusieurs responsables et anciens ministres sont également poursuivis dans ces affaires.

Report du procès de Mourad Oulmi au 17 juin

Le tribunal de Sidi M'hamed a reporté, lundi, le procès de Mourad Oulmi, Président directeur général (P-dg) du Groupe SOVAC de montage automobile, au 17 juin en cours, a indiqué le juge président de l'audience. Mourad Oulmi est poursuivi dans une affaire de corruption notamment pour les chefs d'accusations suivants: "blanchiment d'argent, transfert de biens issus de revenus criminels et usage de crédits financiers bancaires de façon contraire aux intérêts de la banque".

MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Saisie de plus de cinq quintaux de kif traité près de Béni Ounif à Béchar

Une quantité de kif traité s'élevant à plus de cinq (05) quintaux a été saisie dimanche près de la zone frontalière de Béni Ounif dans la wilaya de Béchar, par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et dans la dynamique des efforts soutenus visant à endiguer la propagation du fléau du narcotrafic dans notre pays, un détachement de l'ANP a

saisi, le 14 juin 2020, une grande quantité de kif traité s'élevant à cinq (05) quintaux et sept (07) kilogrammes, et ce, lors d'une patrouille de fouille et de recherche menée près de la zone frontalière de Béni Ounif, wilaya de Béchar en 3^e Région militaire", précise la même source.

Dans le même contexte, un détachement de l'ANP a arrêté, en coordination avec les services des Douanes, à Tlemcen en 2^e Région militaire, "un (01) narcotrafiquant et saisi (99) kilogrammes de kif traité", tandis que d'autres détachements combinés ont appréhendé, en coordination

avec les services de la Sûreté nationale à Biskra en 4^e Région militaire et Guelma en 5^e Région Militaire, "trois (03) narcotrafiquants et saisi (7110) comprimés psychotropes", ajoute le communiqué.

Par ailleurs, des détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar en 6^e Région militaire, "dix-huit (18) individus et saisi deux (02) véhicules tout-terrain, une (01) tonne de denrées alimentaires ainsi que (23) groupes électrogènes et (23) marteaux piqueurs servant dans l'orpaillage illégal", conclut le MDN.